



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 117 (2018), p. 87-124

Anne Boud'hors, Alain Delattre, Lajos Berkes, Ruey-Lin Chang, Esther Garel, Jean Gasco, Isabelle Marthot, Grzegorz Ochała, Naïm Vanthieghem

Un nouveau départ pour les archives de Papas. Papyrus coptes et grecs de la jarre d'Edfou

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric

Un nouveau départ pour les archives de Papas Papyrus coptes et grecs de la jarre d'Edfou

ANNE BOUD'HORS, ALAIN DELATTRE

AVEC LA COLLABORATION DE

LAJOS BERKES, RUEY-LIN CHANG, ESTHER GAREL, JEAN GASCOU,
ISABELLE MARTHOT, GRZEGORZ OCHAŁA, NAÏM VANTHIEGHEM*

INTRODUCTION

Anne Boud'hors, Alain Delattre

C'est en 1922, à la faveur de l'éboulement d'un pan du kôm, que la fameuse jarre d'Edfou fut mise au jour par la mission française dirigée par Henri Henne (1895-1983). Terminant un inventaire assez hétéroclite des divers objets découverts lors de la campagne, l'archéologue précisait : « Quant aux papyrus coptes, ils remplissaient à demi une jarre de 1 mètre de haut [fig. 1], que découvrit l'éboulement fortuit d'un pan de *sebakh*, le long des gradins inférieurs. La quantité des documents suffisait à rendre cette trouvaille très importante : elle indiquait en outre avec certitude la présence et le niveau d'une couche d'époque copte¹ ». Cette découverte fortuite révéla en fait des archives exceptionnelles, celles de Papas, fils de Liberios, pagarque d'Edfou dans les années 660 et 670². En dépit de l'importance de la trouvaille, une mauvaise étoile devait longtemps présider aux destinées des documents. En premier lieu, quelques pièces furent apparemment détournées au moment même de leur découverte et vendues sur le marché des antiquités³. Ensuite, le transport en camion qui achemina la jarre jusqu'à l'Ifao s'avéra catastrophique : au cours du voyage, les pierres qui lestaient la jarre endommagèrent

* Cet article a été élaboré dans le cadre d'une action spécifique de l'Ifao, co-financée, pour les déplacements des membres de l'équipe au Caire en 2016 et 2017, par l'Ifao, le Labex RESMED et l'IRHT.

¹ H. HENNE, *Rapport sur les fouilles de Tell Edfou, 1921-1922*, FIFAO 1, 2, Le Caire, 1924, p. 4.

² Pour une présentation très générale des archives, on pourra se reporter à la description publiée en ligne à l'adresse www.trismegistos.org/archive/170.

³ Il s'agit des *PSI* XII 1266 (= *P. Apoll.* 9), 1267 (= *P. Apoll.* 24), XIII 1345 et XV 1570, conservés à l'Istituto Papirologico «G. Vitelli» de Florence, *P. Princ.* III 140 (= *SB* XX 14282),

P. Merton I 49, *P. Mil. Inv.* 70.19 (= *SB* XXIV 16316) et *Inv.* 89 (= *SB* XXIV 16317), ainsi sans doute que de *SB Kopt.* I 242, le célèbre document de 649 relatif au monopole du poivre, conservé actuellement à la British Library (cf. W.E. CRUM, «Koptische Zünfte und das Pfeffermonopol», *ZÄS* 60, 1925, p. 103-111).

les papyrus, les brisèrent en morceaux et en réduisirent une partie en poussière⁴. De plus, il fallut attendre 1953 pour que les textes grecs, ou en tout cas la majorité d'entre eux, soient publiés par Roger Rémondon⁵, laissant dans l'ombre jusqu'à aujourd'hui l'important versant copte des archives. Par ailleurs, le savant datait les textes du début du VIII^e s., ce qui ne permit pas, dans un premier temps, d'en saisir la pleine mesure. Il revient à Jean Gascoü et Klaas A. Worp d'avoir établi la chronologie exacte des archives dans les années 660 et 670⁶, ce qui en fait l'un des principaux dossiers concernant l'administration de l'Égypte sous le calife Mu'awiya et ses deux successeurs (660-684)⁷. Enfin, la jarre elle-même n'a fait l'objet d'une étude céramologique que très récemment⁸.

La documentation copte de la jarre, qui se compte en dizaines de pièces, sans doute davantage même que les fragments grecs, a d'abord été confiée à Leslie S.B. MacCoull, qui en a donné une description préliminaire au congrès international de papyrologie en 1986⁹. Le dossier est passé ensuite entre les mains de Geneviève Favrelle, qui a consacré de nombreuses missions à l'Ifao à tenter de rassembler et classer les fragments, afin de reconstituer des documents plus ou moins complets ou, plutôt, moins fragmentaires. À son décès, en 2013, il est apparu que la masse de travail qu'il restait à faire était



FIG. 1. La jarre aux papyrus.

⁴ R. RÉMONDON, *Papyrus grecs d'Apollónos Anò*, DFIFAO 19, Le Caire, 1953, p. v : « Dans le transport d'Edfou au Caire, les rouleaux de papyrus grecs et coptes se sont déplacés à l'intérieur de la jarre, et les pierres et fragments de poteries qui avaient été déposés au fond du récipient pour le lest et en assurer la stabilité, se sont eux aussi déplacés et ont brisé les rouleaux. Aussi les papyrus de cette trouvaille sont-ils à peu près tous dans un très mauvais état de conservation, aggravé encore, s'il se peut, par une décomposition chimique due sans doute au sébakh dans lequel la jarre était demeurée si longtemps enfouie. [...] Il reste [...] au fond de la jarre dix centimètres environ de poussière et de fragments inutilisables : ces débris recèlent peut-être des textes complets réduits en miettes, mais surtout des fragments

faisant partie des documents publiés dans ce recueil [= *P. Apoll.*]. Car presque aucune pièce, même parmi les plus belles, n'est complète. »

⁵ *Ibid.* D'autres pièces ont été publiées par J. Gascoü (« Papyrus grecs inédits d'Apollónos Anò », in *Hommages à la mémoire de Serge Sauneron* II, BiEtud 82, Le Caire, 1979, p. 25-34 = SB XIV 11917-11918 ; « Documents grecs des époques byzantine et arabe » in *Livre du centenaire, 1880-1980*, MIFAO 104, Le Caire, 1980, p. 323-328 = SB XVI 12428-12431).

⁶ J. GASCOÜ, K.A. WORP, « Problèmes de documentation apollinopolite », *ZPE* 49, 1982, p. 83-95.

⁷ C. FOSS, « Egypt under Mu'awiya. Part I: Flavius Papas and Upper Egypt », *BSOAS* 72, 2009, p. 1-24.

⁸ S. MARCHAND, « La "jarre aux papyrus" d'Edfou et autres jarres de stockage d'époque arabe découvertes à Tebtynis, Fayoum (deuxième moitié du VII^e-X^e siècle apr. J.-C.) » in B. Bader, M.F. Ownby (éd.), *Functional Aspects of Egyptian Ceramics in their Archaeological Context. Proceedings of a Conference Held at the McDonald Institute for Archaeological Research, Cambridge, July 24th - July 25th, 2009*, OLA 217, Louvain, Paris, Walpole, 2013, p. 327-349.

⁹ L.S.B. MACCOULL, « The Coptic Papyri from Apollonos Anò » in B.G. Mandilaras (éd.), *Proceedings of the XVIII International Congress of Papyrology. Athens, 25-31 May 1986*, vol. 2, Athènes, 1988, p. 141-160.

considérable, tant il y avait encore de fragments isolés. À l'invitation de Sylvie Denoix, nous portons depuis 2015 un projet collaboratif, qui associe les chercheurs suivants : Lajos Berkes (Humboldt Universität zu Berlin), Anne Boud'hors (CNRS, Paris), Ruey-Lin Chang (National Taiwan University, Taipei), Alain Delattre (Université libre de Bruxelles et EPHE), Jean-Luc Fournet (Collège de France), Esther Garel (Ifao), Jean Gascoü (Paris IV-Sorbonne), Grzegorz Ochała (Université de Varsovie), Isabelle Marthot (Basel Universität), Naïm Vanthieghem (CNRS, Paris)¹⁰. Une première session de travail a été organisée en janvier 2016 et une seconde en avril 2017 ; d'autres sont prévues dans les années qui viennent.

Les premiers résultats s'avèrent très prometteurs. De nombreux raccords ont pu être réalisés, dans le dossier copte mais aussi dans la documentation grecque. Il est d'ailleurs apparu que les textes grecs méritaient un nouvel examen, déjà entamé il y a quelques années par J. Gascoü et J.-L. Fournet, qui ont établi une série de corrections, encore inédites. Les premières recherches ont permis d'infirmer le jugement de R. Rémondon sur les pièces coptes. Selon lui, ces documents appartenaient à la sphère privée¹¹, tandis que les papyrus grecs traitaient des affaires administratives. Cette répartition fonctionnelle des langues n'est pas opérante : tout indique au contraire que les textes grecs et coptes traitent, globalement, des mêmes affaires et les personnages impliqués se retrouvent dans les documents des deux langues, comme les quelques textes publiés ci-après suffisent déjà à le montrer. Le vocabulaire même des documents coptes, truffé de mots grecs rares et techniques, montre bien que les mêmes milieux, fortement hellénisés, sont concernés par l'ensemble de la documentation de la jarre. Le partage des langues devra encore faire l'objet de recherches pour en déterminer les modalités exactes.

En guise d'entrée en matière pour ce projet qui va s'étaler sur plusieurs années, nous proposons dans ce premier article la publication de quelques pièces qui ont pu être étudiées lors de nos deux premières missions. Nous avons rassemblé l'édition de cinq lettres coptes adressées à Papas, qui traitent de réquisitions pour la flotte (1), de fiscalité (2), de la confection de textiles (3), de l'envoi d'une somme d'argent (4) et de bois d'acacia (5), ainsi que d'un papyrus grec qui contient une lettre au recto (6) et une assignation de bois de sycomore au verso (7). Dans deux annexes, il nous a paru utile de joindre la publication d'un fragment grec réputé provenir de la jarre, mais qui ne fait en tout cas pas partie du noyau des archives (annexe 1), ainsi qu'une petite étude sur les sceaux découverts au fond de la jarre et dont R. Rémondon n'avait donné qu'une description partielle (annexe 2). D'autres livraisons sont prévues dans les prochains volumes du *BIFAO*.

¹⁰ Le projet a été présenté en août 2016 à Barcelone au 28th International Congress of Papyrology dans une session intitulée « Les papyrus coptes de la jarre d'Edfou : résultats préliminaires », où sont intervenus A. Boud'hors, A. Delattre et J. Gascoü. A. Boud'hors a également présenté le dossier à deux occasions : dans le cadre du séminaire « Papyrology and History » qui s'est tenu à

The University of Chicago le 3 mars 2017 (« New Light on the Archive of Papas, Pagarch of Edfou [end of 7th cent.]. An Example of the Relevance of Coptic Documents »), et lors du colloque « Living the End of Antiquity – Individual Histories from Byzantine to Islamic Egypt » qui a eu lieu à Bâle, du 18 au 20 mai 2017 (« Completing the Figure of Papas, Pagarch of Edfou at the End

of the 7th Century: The Contribution of the Coptic Documents », à paraître).

¹¹ R. RÉMONDON, *op. cit.*, p. VI : « Une lecture aussi complète et attentive que possible m'a permis de constater qu'il s'agit généralement de lettres privées, souvent écrites par des prêtres ou des moines. »

I. LETTER FROM A MUSLIM OFFICIAL ABOUT REQUISITIONS FOR THE FLEET

Lajos Berkes

Fragments of this papyrus have been described by L.S.B. MacCoull (« The Coptic Papyri from Apollonos Anô » in B.G. Mandilaras (éd.), *Proceedings of the XVIII International Congress of Papyrology. Athens, 25-31 May 1986*, vol. 2, Athènes, 1988, p. 142, pl. I). Work on the originals resulted in rearranging the preserved fragments and adding fragment P. IFAO Edfou Jarre Inv. 218. Four fragments of the lower part of a letter are preserved. The fibers suggest that line 8 (Frag. C) belonged to l. 4 (Fr. A&B), but I have not been able to determine its exact position. It is not certain that Fr. D belongs to this document.

The letter was sent by a Muslim official as suggested by the final greeting « peace upon you » (line 4). His identity is elusive, but he refers notably to another *amir*. The letter was probably addressed to a pagarch, most likely to Papas. It concerns διανομαί, requisitions made for the Arab fleet. The sender has apparently collected them and instructs the addressee to forward the items. The Coptic letter ends with a list summarizing the requisitioned items in Greek. A comparable letter from the archive of Basilios is *P. Lond.* IV 1369 (710). It is interesting to note that the text is written in Coptic, whereas communications by Arab officials are usually in Greek up to the first quarter of the 8th century. However, several other fragments of the archive may attest to letters by Muslim officials in Coptic.¹²

P. IFAO Edfou Jarre Inv. 205 + 218

[FIG. 2]

Frag. A: 9.9 × 10.3 cm

Frag. B: 7.9 × 13 cm

Frag. C: 4.7 × 4.6 cm

Frag. D: 3.3 × 3.7 cm

Four fragments of a middle-brown papyrus written in black ink. The lower margin is complete. There is a *kollesis* visible ca. 3 cm above the lower margin. The back is blank. Quadrilinear script.

¹² One of the fragments of P. IFAO Edfou Jarre Inv. 53 ends with ΤΙΡΗΝ]Η ΝΑΚ † χ. . [. One fragment of P. IFAO Edfou Jarre Inv. 139 reads perhaps]†ΤΡΗΝ]Η ΝΑΚ/ΝΗΤΝ. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 484 ends perhaps in ΤΙΡΗΝ]Η ΝΗΤΝ † .

Fr. D

 10 [---] *traces* [---]
 [---] ΤΑΛΟΟΥ [---]
 [---] . [---]

2 ἐπιστολή, διανομή || 4 εἰρήνη || 5 διανομῆ/ διδομῆ οφειλοντῆ πεμφ[pap.,]^τ pap., ακ^θ pap., αγκυρ^α pap. ||
 6 κ^ε πισσ^ο ἰ pap., 1. πησσο(μένων) || 9 κελεύειν, ε corrected in ει, εἰ μή τι

Fr. A&B

... *this letter ... the issue of the dianomai ... them through him, the man ... upon them that I write to him, the amīr ... which we made to the validity of this list ... and peace upon you † ... the dianomai being given which ought to be sent ... acacia ... 15 anchore-ropes ... 10 kentenaria of iron nails ...*

Fr. C

... *and send them ... order to you ... if not ...*

Fr. D

... *load ...*

2. ΝΝΔΙΑΝΟΜΗ The term διανομή refers to requisitions for the Arab fleet, see F. Mitthof, *SPP* III².2, p. xxiii-xxiv.

ΝΤΙΜΙ . [Perhaps Greek τιμή is meant, since in the case of the διανομή the authorities often did not collect the actual items, but rather their price.

3.] ΖΙΧΩΟΥ It is unusual that the supralinear stroke extends over the whole word.

ΝΠΑΜΙΡΑ The hierarchical position of the *amīr* remains difficult to determine in the archive. Contrary to earlier views they are not identical with the *dux* as it has recently been shown by F. Morelli, «Duchi ed emiri: il gioco delle scatole cinesi in PSI XII 1266/P. Apoll. 9» in A. Casanova, G. Messeri, R. Pintaudi (éd.), «E sì d'amici pieno». *Omaggio di studiosi italiani a Guido Bastianini per il suo settantesimo compleanno*, vol. 1: *Papirologia-Egittologia*, PapFlor 45, Florence, 2016, esp. 281 with n. 47.

4. Ν . [ΓΝΩΣΙΣ = Ν†[ΓΝΩΣΙΣ or Ν†[ΙΓΝΩΣΙΣ.

ΑΥΩ †ΡΗΝΗ ΝΑΚ † This phrase translated from Arabic is characteristic of letters sent by the *amīr*, cf. *P. Apoll.* 5.3n.

5.] διανομ() διδομε(ν) ὀφειλόγτ(ων) πεμφ[θ(ῆναι) Perhaps: [† γνῶ(σις)] διανομ(ῶν) διδομέ(νων) ὀφειλόγτ(ων) πεμφ[θ(ῆναι) εἰ(ς)... The destination of the requisitions was likely Babylon, Alexandria or Klysma.

σ]ιδήρου κξ(ντηνάρια) πισσο(μένων) Iron is measured in κεντηνάρια in several texts from 8th century Aphrodito, cf. e.g. the aforementioned *P. Lond.* IV 1369. On πησσομένα, “nails” requisitioned in the Islamic period see N. Gonis, «Two Fiscal Registers from Early Islamic Egypt

(*P. Vatic. Aphrod.* 13, *SB XX* 14701), *JJP* 30, 2000, p. 24. See also the account *P. Apoll.* 86.5: (ὕπερ) τιμ(ῆς) σιδήρου from the Papas archive.

8. ΝΓΤΝΟΟΥΥΟΥΓ [The addressee seems to be asked to forward the requisitions.

2. LETTRE À PAPAS À PROPOS DE LISTES FISCALES

Esther Garel

Papas peut être identifié comme le destinataire de la lettre bien que son nom ne soit pas mentionné directement (ou pas conservé) ; les épithètes qui le désignent dans l'adresse du verso (περίβλεπτος, θεοφύλακτος) sont en effet les mêmes que dans les documents grecs. Le nom de l'expéditeur de la lettre est endommagé, seule la première lettre peut être lue avec certitude comme un λ. Aucun personnage attesté dans les archives, dont le nom commencerait par L..., ne concorde avec les traces visibles. Le ton de la lettre (absence de formule de politesse introductive ; abondance d'impératifs ; Papas est appelé « frère ») laisse penser que celui qui écrit à Papas est au moins son égal, sinon son supérieur.

Les deux personnes mentionnées dans ce texte portent les noms de Seuêros (l. 2.5.10) et Stephanos (l. 4). Le premier anthroponyme est fréquent dans les archives, comme le soulignait R. Rémondon en donnant une liste des textes où il est attesté (*P. Apoll.* 54,4). Un secrétaire (*notarios*) portant ce nom signe plusieurs reçus fiscaux coptes (voir A. Delattre, J.-L. Fournet, « Les ostraca grecs et coptes d'Edfou. À propos d'une publication récente », *APF* 57, 2011, p. 84, qui corrigent l'interprétation donnée dans *O. EdfouCopte*, p. 4-5). Quant à Stephanos, un seul personnage de ce nom est mentionné dans les archives (*P. Apoll.* 79,4), avec son frère, Seuêros, comme les « *douloi* » de Papas. Il n'est pas possible de décider s'il s'agit des mêmes personnages.

Plusieurs indices dénotent un contexte fiscal : la mention des listes (l. 1.4.5.15.16), des percepteurs (l. 4 et 18), de l'or, de l'argent, de l'orge (l. 19) et des valeurs monétaires (5 carats l. 7, 24 *folles* l. 19). Un chiffre important de 698 est mentionné l. 6 et 12 pour lequel l'unité manque ; il s'agit sans doute d'une unité de peu de valeur (le *folles* comme au verso ?). La mention de marins (l. 14) renvoie aussi au contexte des réquisitions faites par l'administration arabe.

P. IFAO Edfou Jarre Inv. 021+034
10 × 16,3 cm

[FIG. 3-4]

Le papyrus a été remonté à partir de deux fragments principaux et de quelques autres plus petits. Les marges gauche, droite et supérieure sont conservées. Bien qu'il n'y ait pas de marge visible en bas du recto, la dernière ligne du texte est conservée. Un fragment du papyrus qui s'était dédoublé a été replacé au verso. L'ensemble constitue un document quasiment complet. Le texte se poursuit au verso ; les trois dernières lignes sont décalées vers la droite, en raison de la présence de l'adresse, écrite tête-bêche auparavant. Les quatre dernières lignes, très abrasées, sont difficilement lisibles. On observe des traces de pliures horizontales et verticales (le document semble s'être brisé souvent le long des pliures) qui montrent que le document était enroulé de bas en haut.

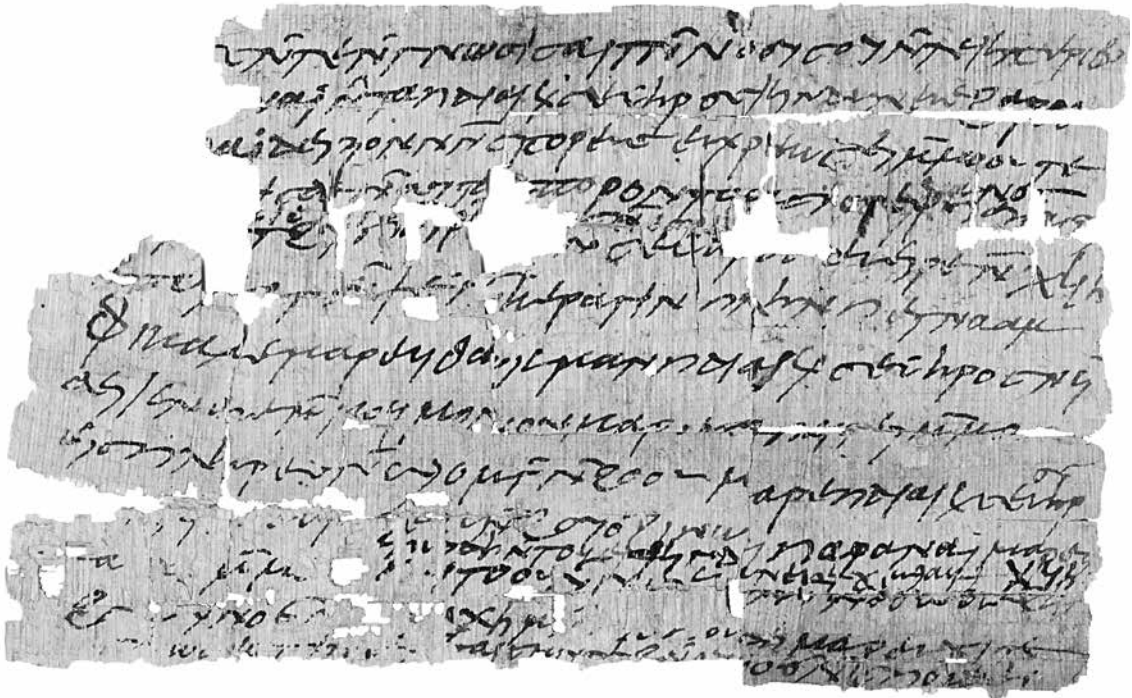


Fig. 3. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 021+034 recto.

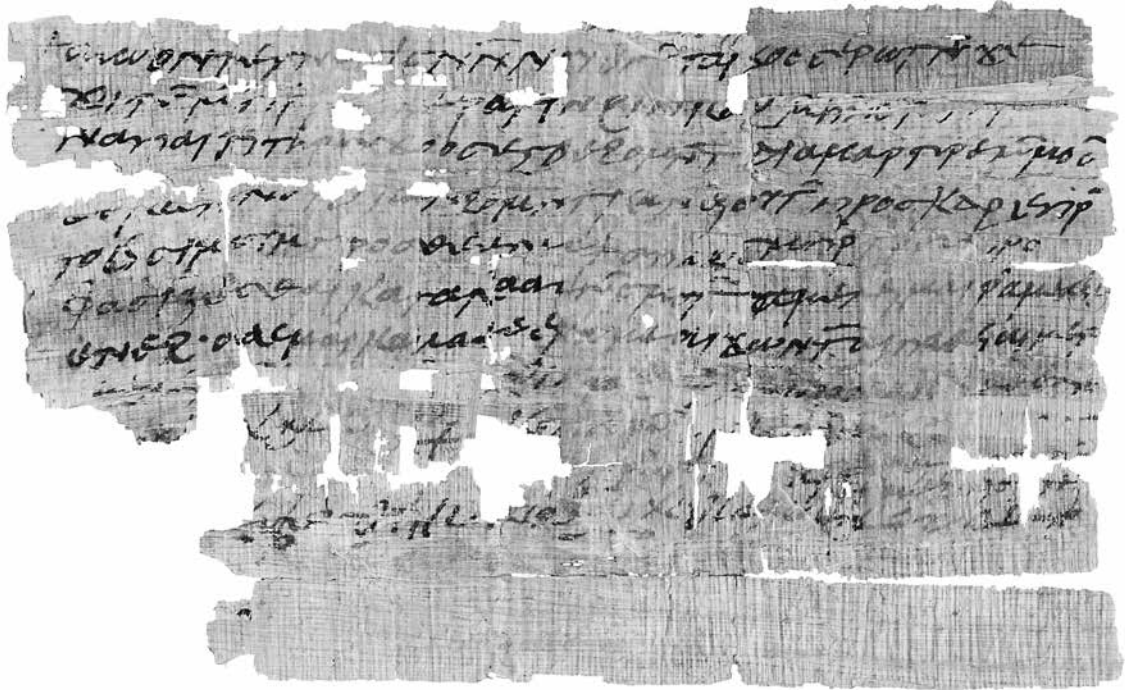


Fig. 4. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 021+034 verso.

L'écriture est cursive et mélange des traits bilinéaires (ν, Δ) et quadrilinéaires (μ, γ). Certaines lettres ont plusieurs formes : voir le β minuscule de ἀμφίβαλε, mais majuscule dans βωκ (l. 8) ; le γ est parfois réalisé sous sa forme minuscule et, dans ce cas, souvent surmonté d'un appendice en forme de circonflexe (voir σέγῆρος l. 2), parfois sous sa forme majuscule (voir διτῆνοοῦσοῦ l. 2), dans laquelle il peut ressembler à un 7 (voir σογο l. 11). Les surlignes sont souvent arrondies et décalées sur la droite de la lettre qu'elles surmontent. La lettre est ponctuée par des points hauts (deux sont visibles, l. 15, 22). Le iota consonantique porte un point. L'intervalle entre les lignes est modéré, mais à deux reprises (l. 5a, 12a), une ligne de texte a été ajoutée dans l'interligne.

Recto ↓

[† εἰ]ς σῆτε ἄγνωσις διτῆνοοῦσοῦ ἄτεκπεριβλ(επτος)
 [ἄσων] ναὶ ἄταπδιακ(ονος) σέγῆρος κινδύνεγε ζαροῦ[γ]
 [αγ]ψ αἰδίζον ἄσπορεῦς εὐχρεῶσται ἄμοοῦ τε-
 [γνω]σις δε ἄαγτο . σπορον ταας ἄστεφανος ἄπαπαί(ητης) \\
 5a ἄγνω]σις ἄ τ[± 4] . . σ ἄεσπ . . [. .] .
 5 . . . [. .] τζυπογρ[αφη] ἄσεγῆρος εὐεῖρε ἄχρη
 . . . ψατῆ †ε ἄκερατῆν πλῆν πετναδμ-
 φίβαλε μαρεβωκ μα ἄπδιακ(ονος) σέγῆρος ἄ-
 δεικνεῦε ἄμοοῦ ἄμοον μαροῦαπαίται ἄμοῦ
 10 εἰς πλῆρες ἄσωμῆτ ἄσοοῦ μαρεπδιακ(ονος) σέγῆρ ἄος
 [. .] ψ [. .] ε . γ ἄσογο ζῶωα παρα ναὶ μαρεβ-
 12a ἐπειδὴ ἄτοα ἐκινδύνεγε χε ψατῆ χρη
 . . [. .] ἄμο[. .] πῆτοοῦ ἄνεεῖ τῆνοοῦσοῦ εἰητ
 ζῆ οῦνοβ ἄ[. . . .] οῦχη ἄν οῦσποῦδη μαρεῦχι τε-
 15 ἄγνωσις τῆρς ἄταῖσμῆτς ζῆ οῦνοβ ἄσποῦδη

Verso →

αὐω ὄν τεγνωσις ἄννοῦβ ἄταῖχοος ἐρωτῆ χε
 χῆτς ἄπρκα οῦκερατῆν ζῆ πκαζ ἄηποτε ἄτε-
 παπαί(ητης) τῆρου χοος ἐτβε ζομῆτ διαμαρτυρε ἄμοο
 δε καῖν νοῦβ καν ζομῆτ καν εἰοῦτῆ πρὸς κα β ἐπρ-
 20 τοβ σῆμ σῆμ πρὸς θε εἰεῦτῆ ἀπῶς ἄπρτρεοῦπρ-
 φασιζεσθαι κατὰ λααγ ἄσμοτ (ἄπρ)ἀμελεῖ μαῖρ ἀμελῆ
 ἐνεεζ ἄ οὔδε μαῖκωλαζε ἐρωμε ἀιχῶντ ἀπαθεῖ ἀμετα-
 μελεῖ[σ]θαῖ [. . .] . . [. .] ! ± 20 lettres εῦο
 κῆ . . . ἄ . . . 20-25 lettres
 25 [. . .] ± 6 [± 7] εἰτ[. .] [. .]
 εἰ . . . μεδ . . . σ [. .] .

(tête-bêche) † ταας ἄππεριβλε(πτος) ἄσων πκ(ῦριος) θεοφῦλ[ακτος]
 † ζῆτῆ λ[. .] . . [. .] . . . [. .] . . . [. .] . . . [. .] . . . [. .] . . .

1 γνῶσις ΠΕΡΙΒΛ pap. περίβλεπτος || 2 ΠΔΙΑΚ pap. διάκονος κινδυνεύειν || 3 δεικνύναι σπορεύς χρεωστειν || 4 γνῶσις ΠΑΠΑΙΥ pap. άπαιτητής || 5 γνῶσις || 6 ύπογραφή || 7 κεράτιον πλήν || 8 άμφιβάλλειν ΠΔΙΑΚ pap. διάκονος || 9 δεικνύναι μόνον άπαιτειν || 10 εις πλήρες διάκονος || 11 παρά || 12 έπειδή κινδυνεύειν || 14 σπουδή || 15 γνῶσις σπουδή || 16 γνῶσις || 17 κεράτιον μήποτε || 18 ΝΑΠΑΙΥ pap. άπαιτητής διαμαρτυρειν || 19 κ'άν προς || 19-20 άρτάβη || 20 προς άπλως || 21 προφασίζεσθαι κατά ΑΜΕΛΕΙ Δ ex corr. άμελειν άμελεία || 22 κολάζειν παθειν || 23 μεταμελεισθαι || 27 ΠΕΡΙΒΛ^ε ΠΚ pap. περίβλεπτος κύριος θεοφύλακτος

Voici que j'ai envoyé à ton illustre Fraternité deux listes, pour lesquelles le diacre Seuéros s'est porté garant et j'ai montré que les semeurs les devaient. Quant à la liste des ..., donne-la à Stephanos le percepteur ... la signature de Seuéros, cela fait 698²... moins 5 carats. Par ailleurs, celui qui contestera, qu'il se rende auprès du diacre Seuéros et qu'il lui montre. Seulement qu'on les exige complètement en trois jours. Que le diacre Seuéros ne ... davantage sur lui en dehors de cela; qu'il ... puisque c'est lui qui s'est porté garant pour donner 698. Les quatre marins, envoie-les au nord avec une grande attention² et un grand zèle. Qu'ils prennent toute la liste que j'ai rédigée avec un grand zèle.

(verso) Et la liste des sommes d'or dont je vous ai parlé (en disant): «prenez-la», ne laissez pas un carat sur la terre de peur que tous les percepteurs ne parlent au sujet du bronze. Certifie-la donc que ce soit or, bronze ou orge, à raison de 24 folles par artabe de sésame comme on vend (= au prix du marché²). En un mot, qu'ils ne trouvent pas de prétexte d'aucune sorte. Ne sois pas négligent, je ne serai jamais négligent, ni ne punirai personne. J'ai essayé, j'y suis arrivé, je me suis repenti ...

À remettre à l'illustre frère, le kurios protégé par Dieu ... de la part de L...

- 1-2. ΝΤΕΚΠΕΡΙΒΛ(ΕΠΤΟΣ) [Ν̄CON] Le début abrupt de la lettre (sans formule de politesse) ainsi que l'adresse poussent à restituer CON plutôt que ΧΘΕΙC. Ce n'est pas un inférieur qui écrit à Papas mais quelqu'un qui est au moins son égal (voir la série des impératifs). Cette formule correspond à la manière dont Papas est désigné dans les documents grecs des archives; voir *P. Apoll.* 27, v. : τῷ τῷ π(άντα) περιβλ(έπτω) (καὶ) τιμ(ῆς) ἀξίω φίλ(ω) (lecture corrigée par J. Gascou et J.-L. Fournet: Rémondon lisait (καὶ) τιμ(αξίω) ἀδελφ(ῶ)); *P. Apoll.* 28, 5 : τῇ περ]ιβλέπτω ὑμῶν ἀδε[λφότη]τι; 32, 13 : ἡ [περ]ιβλεπτος ὑμῶν ἀδελφότης. Je restitue la forme de l'adjectif masculin malgré l'article féminin. Cette entorse à la syntaxe copte se retrouve dans d'autres documents des archives; voir par exemple *P. IFAO Edfou Jarre Inv.* 006+044, 1 : ΝΤΕΤΝΘΕΟΤΗΡΗΤΟΣ ΝΧΘΕΙC; voir L.S.B. MacCougll, *op. cit.* (n. 9), p. 144. Cette manière de s'adresser à Papas rappelle les lettres grecques d'Élias, le *notarios* du topotérete, expéditeur de *P. Apoll.* 26 à 34, qui relaie les ordres et les réquisitions du duc de Thébaïde.
3. [ΔΥ]Ω ΔΙΔΕΙΞΟΝ ΝΝ̄CΠΟΡΕΥC ΕΥΧΡΕΩCΤΕΙ Μ̄ΜΟΥ La forme ΔΕΙΞΟΝ est à rattacher au verbe grec δείκνυμι (forme d'impératif aoriste). Il n'est pas rare que les verbes grecs passent en copte sous une autre forme que celle de l'infinitif présent. Une autre forme du même verbe est attestée, ΔΕΙΚΝΕΥΕ (l. 9), qui provient d'un verbe thématique grec δεικνύω, présent dans les papyrus grecs. Ces deux mêmes formes sont attestées en copte dans *SBKopt.* I 36, un procès-verbal d'audience daté du VII^e siècle, qui vient lui aussi d'Edfou. Dans les deux cas, le verbe se construit avec le circonstanciel, comme c'est le cas ici; *SBKopt.* I 36, 127 : ΕΥΧΕ ΕΩΠ̄ ΜΜΟÏ ΖΩC ΩΜ̄Μ̄ Θ̄ΝΔΙΚΝΕΥΕ Μ̄ΜΟC ΕΑΡΩΜΕ ΜΟΥ Ζ̄Ν̄ ΤΕΠΟΛΙC, «s'il me considère comme un étranger, je montrerai qu'un homme

est mort dans cette cité (qui avait beaucoup de biens, qu'il a abandonné ses héritiers légitimes et qu'il a testé en faveur d'étrangers) » ; l. 139-140: †ΝΑΔΕΙΖΟΝ ΕΑΠΡΩΨĒ N̄|ΕΛΕΥΘΕΡΟΣ ΣΜN̄ ΝΟΥΓ' ΔΙΑΘΗΚΗ ΔΥΣΜN̄ ΝΟΥΔΩΡΕΑ, « je montrerai que beaucoup d'hommes irréprochables ont dressé leurs testaments, qu'ils ont dressé leurs donations ».

Ν̄ΣΠΟΡΕΥΣ Ce groupe professionnel est aussi présent dans *P. Apoll.* 75, une liste de groupes de perception (l. 14) : δ(ιδ) τ(ων) σπορέ(ων) κε. Il s'agit d'une liste de noms de métiers, précédés de διά et suivis d'un chiffre, mais aucune unité n'est précisée. Cette liste est vraisemblablement une classification de contribuables par unités fiscales de perception, les chiffres correspondant au nombre de personnes représentées pour chaque entrée (de types divers : corporations, groupes sociaux, contribuables isolés qui passent par un collecteur). La mention de curiales et le nombre des professions artisanales incitent à attribuer ce recensement à la cité même d'Apollonopolis. Les semeurs sont donc une catégorie fiscale.

4. [ΓΝΩ]CIC ΔΕ N̄ΔΥΤQ C̄ΠΟΡΟΝ La lecture est ici incertaine ; une lecture N̄ΔΥΤQ C̄ΠΟΡΟΝ ou N̄ΔΥΤΑ C̄ΠΟΡΟΝ n'est pas à exclure. CΙΤOСΠOPOH a été envisagé mais ne concorde pas bien avec les traces visibles sur le papyrus. La désignation de la liste a vraisemblablement à voir avec les semeurs de la ligne précédente, mais aucun terme satisfaisant n'a pu être trouvé. Peut-on envisager N̄ΔΥΤQ C̄ΠOPOH, « sans plantation de semence » ?
10. ΕΙC ΠΛΗΡΕC Cette expression est empruntée directement au grec et attestée dans *P. Apoll.* 29, une lettre d'Élias à Papas transmettant des ordres du duc de Thébaïde à propos de la réquisition de manœuvres et d'ouvriers spécialisés ; il est demandé à Papas de ne pas envoyer davantage de manœuvres, ni de réduire leur nombre, mais de les envoyer « au complet » (l. 6-7 : ἀλλὰ εἰς | πλήρης τούτους πέμψαι) ; voir aussi *P. Lond.* IV 1353, 13-15 (lettre de Qurra à Basileios concernant l'envoi de marins et d'ouvriers à Alexandrie) : ἐπετρέψαμε[ν] | \χ[ἀ]ρ/ | τῶ παρόντι ἀποστόλω μὴ δοῦναί σοι ἄνεσιν ἕως δ' ἂν εἰς πλήρης | ἐκπέμψης εἴ τί ἐστι διὰ τῆς διοικήσεώς σο\ω/, « car j'ai ordonné au présent messenger de ne pas te laisser en repos jusqu'à ce que tu aies envoyé en entier ce qui incombe à ton administration ».
14. 2N̄ OYHOC N̄[....]OXH MN̄ OYCΠOYΔH Le mot grec qui se trouve en partie dans la lacune est vraisemblablement un composé d'ἔχω. Le terme προσοχή, « attention » conviendrait bien pour le sens, mais est très peu attesté dans les papyrus grecs ; voir *P. Flor.* III 384, 27-28 (contrat de location, Hermopolis, v^e s.) : μετὰ πάσης προσοχῆς καὶ τῆς [δ]εο[ύ]σης | ἐπιμελείας, « avec toute l'attention et le soin nécessaire ». Une autre possibilité serait ἐνοχή, « responsabilité », bien qu'un peu court pour la lacune. Ce terme n'est pas encore attesté en copte non plus, mais fait partie d'une expression courante dans les contrats grecs : ἀγωγή καὶ ἐνοχή, désignant la conduite et la responsabilité d'une transaction.
17. ΜΠΡΚΑ ΟΥΚΕΡΑΤΙΝ 21 ΠΚΑZ Cette phrase au sens peu clair n'est pas sans en rappeler une autre, extraite d'un arbitrage des archives de Dioscore d'Aphrodité, en cours d'étude par A. Boud'hors et J.-L. Fournet : un certain Joseph est accusé d'avoir négligé le champ dont il avait la charge et n'avoir pas payé l'impôt qui pesait sur lui : ΔΥΚΑ ΠΔΗΜOCION 21 [?]ΠΚΑZ (*P. Berol. Inv.* 11349, 14-5).
- 19-20. ΠPOC ΚΑ Δ ρ ΕΠ̄|ΤOΒ CΙM CΙM Le signe ρ est le symbole du *folles*, petite unité monétaire de bronze. Voir J.-M. Carrié, « Monnaie d'or et monnaie de bronze dans l'Égypte proto-byzantine » in *Les « dévaluations » à Rome : époque républicaine et impériale*, vol. 2 : *Actes du colloque de Gdansk (19-21 octobre 1978)*, Collection de l'École française de Rome 37, Rome, 1980, p. 253-270.

20-21. $\overline{\mu\pi\rho\tau\rho\epsilon\omicron\upsilon\eta\rho\omicron|\phi\alpha\varsigma\iota\zeta\epsilon\theta\alpha\iota}$ $\overline{\kappa\alpha\tau\alpha\ \lambda\alpha\lambda\upsilon\ \nu\epsilon\mu\omicron\tau}$ C'est la première attestation du verbe $\overline{\mu\pi\rho\phi\alpha\sigma\acute{\iota}\zeta\epsilon\theta\alpha\iota}$ dans les documents coptes. Le substantif est beaucoup plus fréquent. Il s'agit ici d'une variante de l'expression propre aux contrats $\overline{\kappa\alpha\tau\alpha\ \lambda\alpha\lambda\upsilon\ \nu\epsilon\mu\omicron\tau\ \eta\pi\rho\phi\alpha\varsigma\iota\varsigma}$, « sans aucune sorte de prétexte » (*P. KRU* 13, 48; 28, 37; *CPR* IV 27, 46).

23-24. $\overline{\lambda\iota\mu\epsilon\tau\alpha|\mu\epsilon\lambda\epsilon\iota\varsigma\theta\alpha\iota}$ C'est ici la seconde attestation du verbe grec $\overline{\mu\epsilon\tau\alpha\mu\epsilon\lambda\epsilon\iota\sigma\theta\alpha\iota}$, après *O. Crum* VC 5, 18, un pacte successoral qui provient aussi d'Edfou (voir R.P. Salomons, P.J. Sijpesteijn, « *Varia Coptica* no. 5 Made Complete », *Enchoria* 15, 1987, p. 55-59), l. 26-27: $\overline{\lambda\gamma\omega\ \lambda\alpha\lambda\omicron\upsilon\ \nu\omega\upsilon\ \epsilon\eta\epsilon\eta\epsilon\eta\ \beta\omicron\omicron\mu\ \eta\mu\epsilon\tau\alpha\mu\epsilon\lambda\epsilon\iota\varsigma\theta\alpha\iota\ \eta\tau\eta\kappa\omicron\ \kappa\epsilon\upsilon\omicron\mu\lrcorner\omicron\lambda\omicron\gamma\iota\alpha\ \langle\epsilon\upsilon\rangle\rho\alpha\acute{\iota}}$, « et nous ne pourrions pas non plus nous repentir et dresser une autre homologation ».

3. LETTER TO PAPAS AND AN UNIDENTIFIED *KURIOS* CONCERNING WOOL AND CLOTHES

Grzegorz Ochała

The letter is addressed to two persons: Papas and a certain *kurios*, whose name is illegible in line 3 of the address. The sender, who is unfortunately anonymous, appears to be at least Papas' equal. Mata mentioned in line 6 bears the title of *endoxotês*, which, in this archive, seems to be reserved for the *topotêtêtês* of the duke or the *chartularius* of the pagarch (see the commentary to l. 5, below). He must have been someone important, because the sender decided to cancel a current task of a certain Saleh, possibly a courier, and ordered him to fetch some wool for Mata.

P. IFAO Edfou Jarre Inv. II
13.5 × 16.2 cm

[FIG. 5-6]

Roughly square piece of brown papyrus, quite dark, particularly on the verso. The papyrus is incomplete: its bottom part is missing and there is a large lacuna affecting almost the entire line 2 of the recto. Upper margin is complete and both side margins have been preserved in a large part. The papyrus bears traces of six horizontal folds and a vertical one in the middle of the sheet.

The text is written with brown ink. The script is bilinear, but certain letters tend to descend below (like ρ, ω, some instances of ι and ϣ, and a single ζ in l. 5) or above the line († in l. 1). There are no ligatures, but the scribe employs the supralinear stroke regularly. In several places he also uses a trema above the *iota*.

On the verso, at the top, there are two lines of tachygraphy, below which the address was written in three lines. It is, unfortunately, faded and hardly legible, especially in the left-hand part, but it was possible to read the first line and the name of Papas in line 2 thanks to an infrared photo. The lines of the address are not aligned properly; this must have been caused by the fact that the address was written already after the letter had been folded vertically.

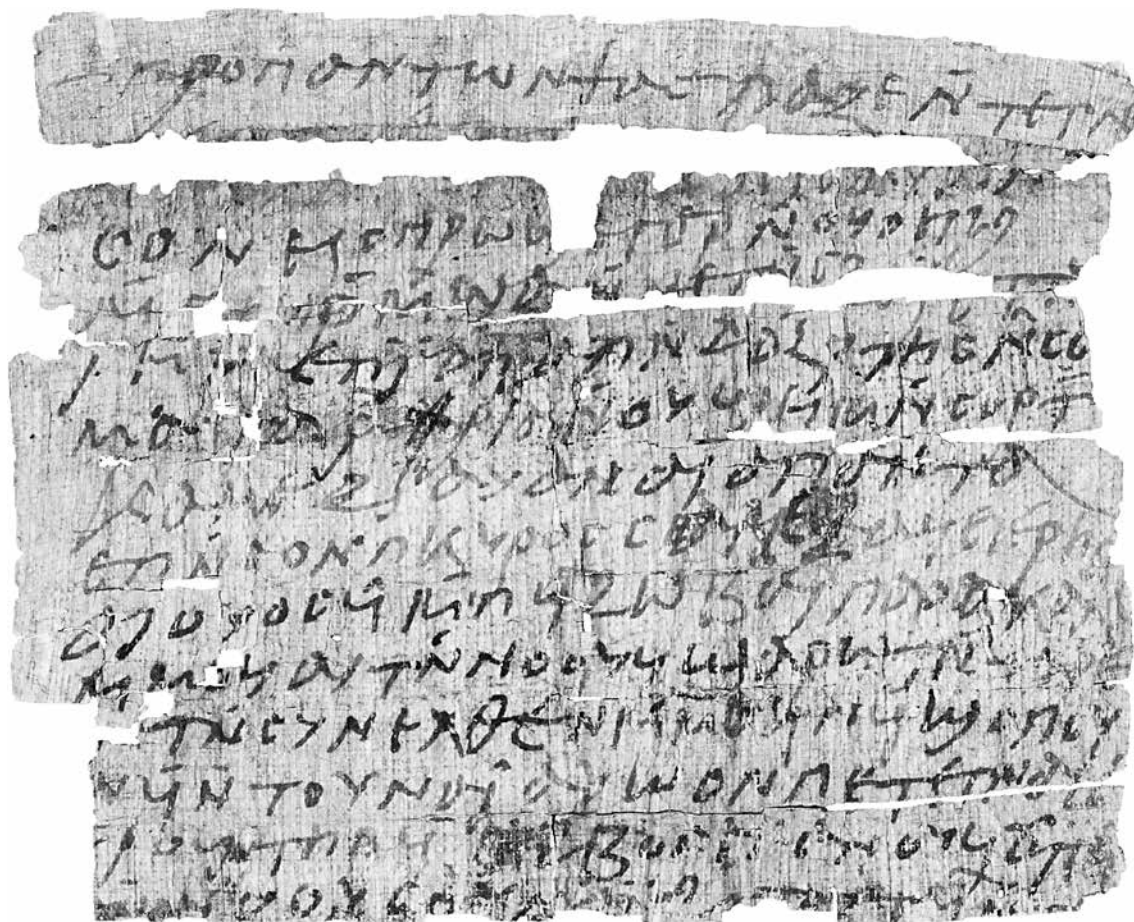


FIG. 5. P. IFAO Edfou Jarre Inv. II recto.



FIG. 6. P. IFAO Edfou Jarre Inv. II verso.

Recto →

† ΠΡΟ ΠΑΝΤΩΝ †ΑΣΠΑΖΕ ΝΤΕΤΝ-
 ΠΕΡΙΒΛΕΠΤΟΣ ΝΧΟΕΙΣ ΑΥΩ Ν-
 CON. ΕΙΣ ΠΡΩΩΕ ΓΑΡ ΝΟΥΟΕΙΩ
 ΜΠΕΝΡ ΜΩΑ ΝΝΕΤΝΣΖΑΪ ΕΤΤΑ-
 5 ἸΗΥ. ΕΠΙΔΗ ΑΠΝΔΟΣΟΤΗΣ ΝСО[Ν]
 ΜΑΤΑ Ρ ΧΡΙΑ ΝΟΥΩΗΜ ΝСОРТ
 ΚΑΜΕ ΖΪ ΑΥΑΝ ΔΙΑΠΑΝΤΑ
 ΕΠΝСON ΠΚΥΡΟС САΛΕЗ. ΔΧΕΙ ΕΡΗС
 ΔΙΟΥΟСЧ ΜΠЧЗΩВ. ΔΙΠΑΡΑΚΑΛΕ
 10 ΜΜΟЧ ΔΙΤΝΝΟΟΥЧ ΩΔΡΩΤН ТАРЕ-
 ΤΕΤНСΥΝΕΛΘΕ ΝММАЧ ΝЧΩΠΟΥ
 ΝЧНТОУ ΝΔΙ ΑΥΩ ON ΠΕΤΕΤΝΑΖΕ
 ΕΡΟЧ ТНРЧ ΝЗВОС ΕΝΔΑΝΟΥЧ ΧΪТЧ
 ТН ΝООУСОУ ΝΔΪ ΖΪΤΟΥТЧ Ν . .

Verso ↓

† ΜΠΕΡΙΒΛΕΠ vac. ΝΧΟΕΙΣ ΑΥΩ ΝСON
 ΜΜΕΡΙТ ПА vac. ΠΑΣ ΜΝ ΠΚΥΡΟС
 Ν vac. . . Δ

Recto: 1 πρὸ πάντων, ἀσπάζεσθαι ασπαζε corr. ex ac aze || 2 περίβλεπτος || 4 1. ΜΠΕΝΡ ΜΠΩΑ || 5 ἐπειδή, ἐνδοξότης || 6 χρῖα corr. ex φρια || 7 ἀπαντᾶν || 8 κύριος, σαλεз corr. ex сергиос || 9 παρακαλεῖν || 11 συνέρχεσθαι || 13 ΝЗВОС corr. ex пезвос?

Verso: 1 περίβλεπτος || 2 κύριος

† Before all (things) I greet your (pl.) illustrious lord and brother. For indeed, it has been a long time since we were not worthy of (receiving) your (pl.) precious letter. When the esteemed brother Mata needed a small (amount) of wool black in colour, I met our brother the lord Saleh. He went to the south and I annuled his affair. I requested him and I sent him to you (pl.), so that you (pl.) come to agreement with him and so that he take them (i.e. wool) and bring them to me as well as all that you (pl.) will find of garment of good quality, take it (and) send them (sic) to me through him ...

† (To) the illustrious lords and beloved brothers Papas and the lord ...

Recto

- 1-2. ΝΤΕΤΝ|ΠΕΡΙΒΛΕΠΤΟΣ ΝΧΟΕΙΣ The feminine article combined with a masculine form of an adjective and a masculine noun is attested elsewhere in titles of address found in the Coptic part of Papas' archive (see, for example, P. IFAO Edfou Jarre Inv. 19, l. 8 n., edited as no. 5 in this article).
5. ΝΔΟΣΟΤΗΣ On the basis of the Greek documentation of the archive, Rémondon observed that the title refers to either the *topotêrêtês* of the duke or the *chartularius* of the pagarch (see the commentary to *P. Apoll.* 45, l. 3). As for the the Coptic papyri, the only other attestation of this title has so far

been identified in P. IFAO Edfou Jarre Inv. 1 (edited as no. 4 in this article), but, just like here, without any additional identifiers. Thus, while the Coptic part of the archive does not confirm Rémondon's observation, at least it does not contradict it. We are, therefore, tempted to think that Mata fulfilled either of the two offices.

6. **ΜΑΤΑ** This is most probably a proper name. Hasitzka, *NB Kopt.*, lists the names **ΜΑΤΑΓΙ**, **ΜΑΤΑΙ**, **ΜΑΤΑΥ**, **ΜΑΤΕ**, **ΜΑΤΟΙ**, **ΜΑΤΟC**, which all may be orthographic variants of one name.

COPṬ Wool occurs most probably also in P. IFAO Edfou Jarre Inv. 45, l. 8, but is absent from the Greek part of the archive. While garments were subject to requisition for the needs of the Muslim army (see the commentary to *P. Apoll.* 8, l. 2), the raw material was apparently not. We are therefore most probably dealing here with Mata's private request, all the more so since the requested amount is small.

7. **ϢΑΛΕΞ** The Arabic proper name Ṣāliḥ is rarely attested in Coptic sources, for example in *CPR* II 237 re, l. 1 and ve, l. 1, as **ϢΑΛΕΞ** (unknown provenance; 8th cent.). It is also found in the Greek papyrus *SPP* X 80, l. 2, as **Σαλαεί** (Arsinoites; 7th-8th cent.). Interestingly, in our papyrus this name was corrected from another name, Sergios. The simplest explanation of this correction is that the author of the letter (not very well versed in writing, indeed) thought of someone named Sergios while composing the letter and only afterwards did he remember that in fact he had met a different person, Saleh. However, a more attractive hypothesis can be proposed, namely that we are dealing here with a recent conversion to Islam of the person in question: the author of the letter was so accustomed to Saleh's old name that he wrote it down automatically and only afterwards corrected it to the actual name.

Note that a certain soldier Sergios occurs in *P. Apoll.* 9, l. 2, as a courier carrying a message from the emir to the *topotérêtês*. The same man is probably at stake in *P. Apoll.* 50, l. 4, where he is supposed to take some prayer rugs from Papas to Kollouthos. This latter case is especially interesting as it shows that, provided that we are dealing with the same person in both texts, couriers in the emir's service could be used for private or semi-official businesses of other people, as seems also to be the case in the present letter. Therefore, if the Sergios/Saleh found in the present letter was indeed identical with the soldier Sergios from *P. Apoll.* 9 and 50, our impression that Mata was a really significant person would be strengthened, as it is hard to imagine that a task of an emir's courier could have been easily interrupted by someone of a lesser rank.

- 12-14. **ΑΥΩ ΟΝ ΠΕΤΕΤΝΑΞΕ... ἸḲ̅ ΝΟΟΥΓΟΥ ΝΑΪ ΖΙΤΟΥΤἸ** This seems to be the sender's own request. He appears to have taken advantage of the situation and decided to arrange his own business with Papas. Unfortunately, the conditions and/or circumstances of this business, if they were mentioned at all, disappeared with the missing bottom part of the letter.
13. **ΝΞΒΟC** The scribe evidently corrected himself, but it is not clear which form was the original one, **ΠΕΞΒΟC** or **ΝΞΒΟC**. For the sake of grammatical correctness, we have decided to choose the latter form for the transcription.

Verso

1. The letter is apparently addressed to two persons, Papas and an unidentified "lord," which causes ambiguity in the interpretation of the address' beginning. It could be taken as either **Μ̅<Π>ΠΕΡΙΒΛΕΠ(ΤΟC) ΝΧΟΕΙC ...**, "To (the) illustrious lord ..." or **<Ν̅>Μ̅ΠΕΡΙΒΛΕΠ(ΤΟC) ΝΧΟΕΙC ...**, "(To) the illustrious lords ...". The latter possibility has been chosen arbitrarily in the translation above.

2. **ΜΝ ΠΚΥΡΟΣ** With this phrase the second addressee of the letter is obviously introduced. His name should be sought for somewhere in line 5. On account of the title *kurios*, one could suppose that Papas' brother, *kurios* Ioannes, who is quite frequently greeted by senders of letters to the pagarch (although not actually included in their addresses: *P. Apoll.* 14, l. 13; 16, l. 5; 42, l. 11; 46, l. 11), is at stake here. However, traces of letters visible in line 5 do not warrant such a reading. The appearance of the second addressee is in line with the consistent use by the author of the second person plural when referring to the addressee (ΤΕΤΝ̄ΠΕΡΙΒΛΕΠΤΟΣ Ν̄ΧΘΕΙΣ, ΝΕΤΝ̄ΣΔΙ, ΩΔΡΟΤΝ̄, ΤΑΡΕΤ̄ΕΤΝ̄ΣΥΝΕΛΘΕ, ΠΕΤΕΤΝΔΖΕ). While normally, all these instances would be taken as politeness forms, here they indeed appear to have their true grammatical meaning.

4. LETTRE D'ELEUTHERIS À PAPAS À PROPOS DE L'ENVOI D'UNE SOMME D'ARGENT

Naïm Vanthieghem

La lettre, qui est dépourvue de salutations initiales, nous plonge d'emblée *in medias res*. Un certain Eleutheris écrit à propos d'une somme d'argent de 36 *nomismata* qu'il a fait parvenir à Papas. Le caractère lacunaire du document ne permet pas de suivre les détails de l'affaire. L'expéditeur du document ne précise pas sa fonction, mais il faut vraisemblablement l'identifier avec l'Eleutheris qui apparaît dans la partie grecque des archives.

P. IFAO Edfou Jarre Inv. 1

[FIG. 7-8]

16,1 × 13,4 cm (A) et 4,8 × 12,4 cm (B)

Coupon de papyrus de couleur foncée. On conserve du document six fragments non jointifs (fr. A-F), dont deux sont de taille substantielle (fr. A, B). Seuls ces derniers seront édités ici¹³. La marge supérieure ainsi que la marge de gauche sont conservées dans le fr. A; on notera qu'elles sont particulièrement étroites. Au verso du fr. A, on déchiffre l'adresse de la lettre; à en juger par le formulaire attendu, on peut estimer que la moitié du coupon est conservée, ce qui signifie que le document mesurait à l'origine environ 27 cm de largeur. L'écriture est exécutée dans un module bilinéaire, avec des traits cursifs. Outre l'adresse, on trouve au verso treize lignes de tachygraphie.

¹³ Les plus petits fragments mesurent 0,6 × 1,9 pour le fr. D et 0,5 × 1,6 cm respectivement 1 × 3,8 cm pour le fr. C; pour le fr. E.

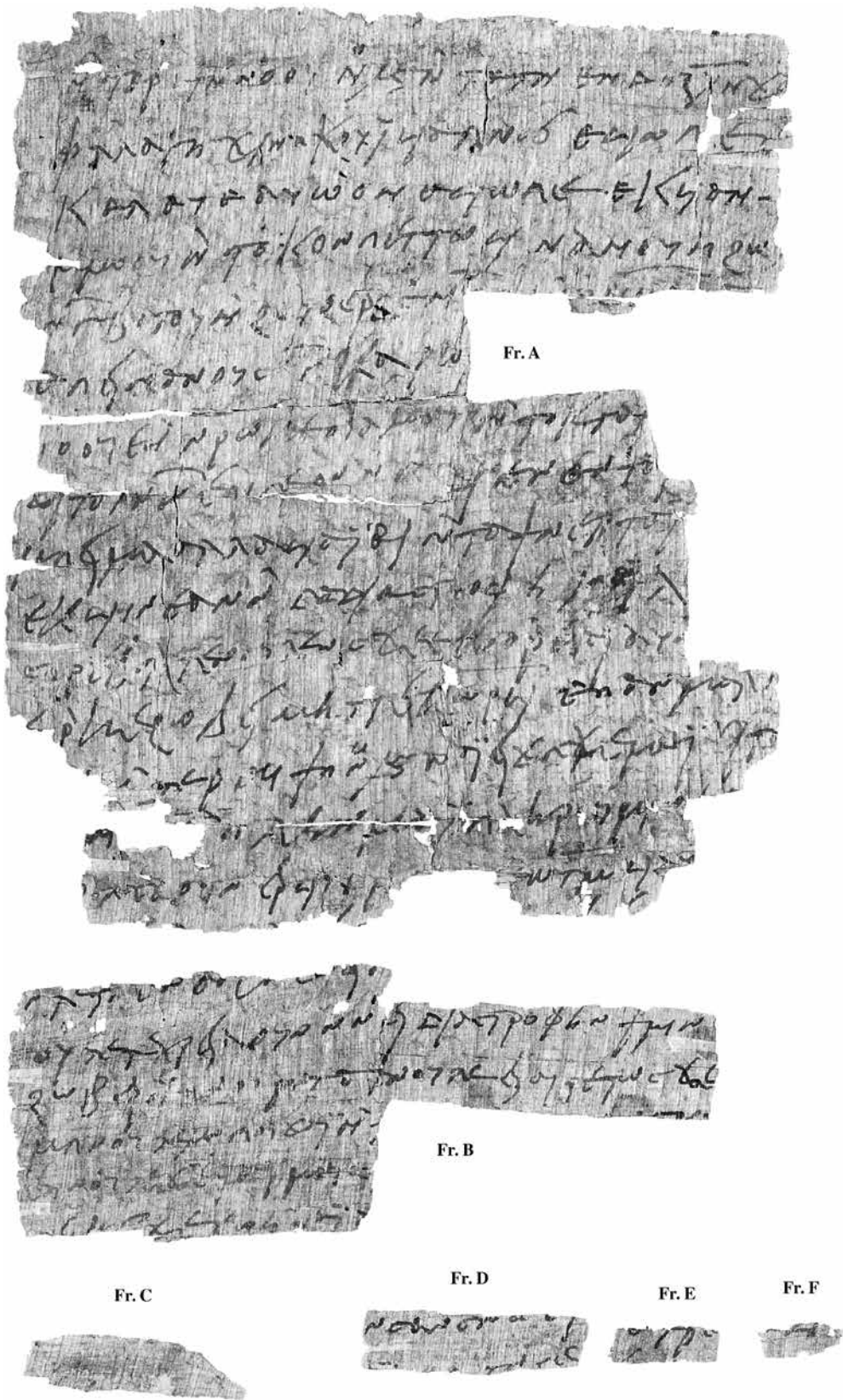


FIG. 7. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 1 recto.

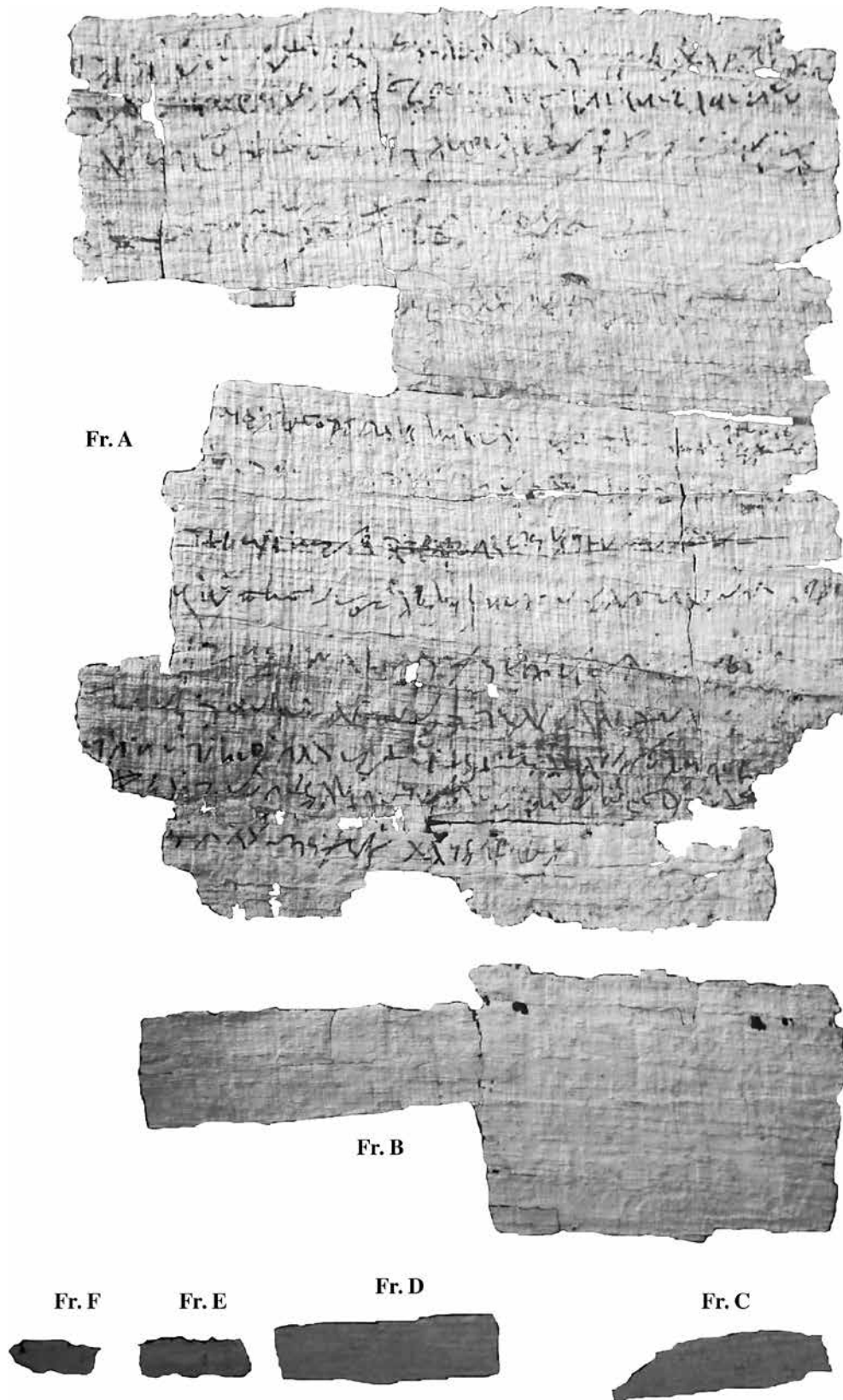


FIG. 8. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 1 verso.

Fr. A

↓ + ḤΤΕΡΙΤΝΝΟΥ ΝΟ(ΜΙCΜΑ) ΛC ḤΤΕΤΝΕΝΔΟΞ(ΟΤΗC) ΝΧΟ[ΕΙC ---]
 ΦΥΛΛΑΓΗ ΧΙΝ ΠΚΟΥΓΙ ΨΑ ΠΝΟC ΕΨΩΠΕ Ε[ΚΩΔΑΝ ---]
 ΚΕΛΕΥΕ ΔΥΩ ΟΝ ΕΨΩΠΕ ΕΚΩΔΑΝ [---]
 ΜΜΟΥ ḤΤΟΚ ΟΝ ΠΕΤΤΩΨ ΝΑΝΟΥ ΠΞΩΒ [---]
 5 ΝΓΒΙΤΟΥ ḤΞΟΥΟ ΕΡΟC ΝΓΒΙ Ν [---]
 ΕΠΕΙ ΝΑΝΟΥC ΝΓΚΑ ΡΩΚ [--- ? ΔΑΝΤΒ-]
 ΝΟΥΕ ḤΝΡΩΜΕ ΟΥΑΜΟΥ ḤΤΟΚ ΓΑΡ [---]
 ΧΙΤΟΥ ΝΝΕΠΙΓΕΟΝ ΝΓΧΙ {Ε} ΝΕΝΤΑΙ [---]
 ΜΠΕΙΜΑ ΑΛΛΑ ΨΑΙΕΙ ḤΤΑ† ΝΕΝΤΑΙ [---]
 10 ΕΚΩΠΙΝΕ ΔΝ ΝCΑ ΔΙΑCΤΡΟΦΗ ΜΑΙΛ [---]
 CΟΡ ΕΒΟΛ ΤΕΝΟΥ ΤΕΩC ΧΕ ΕΚΝΑΡ ΝΑΙ ΔΥΩ [---]
 Ε[Ι]Ρ ΚΕΞΩΒ ΕΙΜΗΤΙ ΕΚΩΡΩ Ψ ΕΠΑΝ ΜΑΛΛ[ΟΝ ---]
 [. .] . . ḤΤΕΡΕC† ΠΝ(ΟΜΙCΜΑ) ΛC ΝΑΙ ΕΙΧΟC ΧΕ ΜΑΙΧΙΤΟ[Υ ---]
 [. .] . . [. .] . ΠΛΗΝ ΜΑΙΠΛΗΡΟΥ ΜΜΟΚ [---]
 15 [. .] . . ΕΞΟΥΝ ΕΡΩΔΑΝ Ρ[. .] CΩΤΜ ΨΑΥ [---]
 [. . . .] . [. .] . [. .] . [---]

Fr. B

 ΝΤΕΤΝCΩΟΥΞ [---]
 ΟΥΤΕ ΤΕΧΡΕΙΑ ΟΥΝ ΝΝΕΙΔΙΑCΤΡΟΦΗ Ν†ΜΙΝ[Ε ---]
 ΞΩΒ ΕΡΟΙ ΞΝ ΟΥΜΝΤΑΤΝΟΥΤΕ ΕΞΑΙΡΕΤΩC ΧΕ [---]
 ΜΠΝΟΥΤΕ ΜΝ ΠΟΥΧΑΙ ḤΤ [---]
 5 ΕΠΝΟΥΤΕ ΧΕ ΨΑΙΜΟΥ [---]
 . . . ΧΕ Χ . . ΝΑΙ Ν [---]

Adresse, au verso :

[+ Τῶ θεοφυλ(άκτω) μου δεσπό(τη) (καὶ) ἀδελφῶ (vacat)] κυρ(ί)ω Παπᾶ τῶ μ(ε)γ(αλοπρεπεστάτῳ) κόμε(τι) (καὶ) παγ(άρ)χ(ῳ). + Ἐλευθέρις, +

1 ὐ ἐνΔΟΞ† pap., νόμισμα ἐνδοξότης || 2 φυλακή || 3 κελεύειν || 6 ἐπεὶ || 7 γάρ || 8 ἐπίγειος (?) || 9 ἀλλά || 10 διαστροφή || 11 τέως || 12 εἰ μή τι, ἐπὶ μᾶλλον || 13 ὐ pap., νόμισμα || 14 πλήν πληροῦν || B2 χρεια οὖν διαστροφή || B3 ἐξαιρετῶς verso κυρ^ο μ^γ κομ^ε παγ^λ pap.

(en copte) (Fr. A) *Lorsque j'ai envoyé 36 nomismata à votre illustre seigneur ... prison du plus petit au plus grand. Si tu ... tu ordonnes et aussi si tu ... Tu es aussi celui qui décide. L'affaire est chose ... |⁵ apporte-les en plus de cela et apporte ... puisqu'il/elle est bon/ne et reste silencieux ... bétail (?) des hommes les mangent. Toi, en effet, tu es ... Prends-les pour les gens qui vivent ici-bas (?) et prends ce que j'ai ... ici, mais je viendrai donner ce que j'ai ... |¹⁰ Si tu ne cherches pas de problèmes, je ne ... distribuer maintenant pendant ce temps parce que tu feras ces choses et ... je fais autre chose sauf si tu le demandes. Si plutôt ... Quand il m'a donné les*

P. IFAO Edfou Jarre Inv. 19
14 cm × 15,2 (gauche) + 8,7 cm (droite)

[FIG. 9]

Si les restitutions proposées pour les l. 4, 6, 7 et 11 sont correctes, il manque entre 11 et 15 caractères dans la cassure centrale. Les marges gauche, droite et inférieure sont conservées. Le verso est vierge.

L'écriture est globalement bilinéaire, mais les ρ (et le † de la l. 8) descendent jusqu'à la ligne suivante. L'espacement entre les lignes est moyen.

La surligne sur M et N est le plus souvent arrondie et décalée vers la droite; dans quelques cas, elle est réduite à un petit trait, parfois presque un point. Des points hauts servent parfois de séparateurs (noter le cumul de la surligne et du point dans ΕΡΩΤῆ, l. 6). Le iota consonantique porte un point. Le papyrus contient aussi quelques petites taches d'encre. À la l. 7, la fin de la phrase (après ΕΤΟΥΓΑΑΒ) est marquée par un trait vertical recourbé.

↓ -----
[. . ρ . . Ν [.] κ . . [1/2] ς
[.] Ν ΦΙΛΟΚΑΛΕΙ ΜΜΟΣ
[.] ρ [.] Ε ΟΥΝ ΑΤΕΣΧΡΕΙΑ Ν ΩΕ
ΜΠΙΜΑ ΑΤΑΝΑΓΚΗ ΤΑΞΟΝ ΑΝΤῆΝΝΟ[ΟΥ ΝΗΤΗ --- Π]ΕΤῆΜΕΡΟΣ ΖΑ ΠΕΙΣ [.]
5 ΑΡΙ ΤΑΓΑΠΗ ΟΥΝ ΝΤΕΤῆΩΠ ΖΙΣΕ ΟΝ ΝΜΜ[--- ΝΤΕΤ]ῆΝΣΥΝΕΛΘΕ ΝΜΜΑΥ
ΖΑ ΤΣῆΤΕ ΝΩΟΝΤΕ ΧΕ ΕΡΕΠΝΟΥΤΕ Ν Ν[ΕΝΩΛΗΛ ΜΝ ΝΕΝΣ]ΟΥΟ ΣΜΟΥ ΕΡΩΤῆ ΖΑ
ΜΠΕΤΝΑΝΟΥÇ ΕΤΕΤῆΝΕΙΡΕ ΜΜΟΟΥ Μ[ΠΜΟΝΑΣΤΗΡΙΟΝ ΕΤΟ]ΥΓΑΑΒ. ΠΑΝΑΓΚΑΙΟΝ
ΝΝΑΙ †ΩΙΝΕ ΕΤΕΤῆΜΕΓΑΛΟΠΡΕ() ΝΩΗΡ[Ε --- †Ω]ΛΗΛ ΠΡΟΣ ΠΩΙ ΝΤΑΜΗΤ-
ΕΛΑΧΙΣΤΟΣ ΕΤΡΕΠΧΟΕΙΣ ΠΝΟΥΤΕ Ν ΝΕΝΩ[ΛΗΛ --- ΕΡ]ΩΤῆ Μῆ ΝΕΤΕ ΝΟΥΤῆ
10 ΝΥΤΟΥΕΙΟ ΝΗΤῆ ΝΒΗΚΕ ΖΑ ΜΠΕΤΝΑ[ΝΟΥÇ ΕΤΕΤῆΝΕΙΡΕ ΜΜ]ΟΟΥ ΜΠΜΟΝΑΣΤΗΡΙΟΝ
ΕΤΟΥΓΑΑΒ Ζῆ ΠΙΜΑ ΑΥΩ Ζῆ ΠΜΑ ΕΤῆ[ΣΩÇ ΟΥΧΑΙ Ζῆ Θ]ΑΓΙΑ ΤΡΙΑΣ †

2 φιλοκαλεῖν || 3 οὖν, χρεία || 4 ἀνάγκη, μέρος || 5 ἀγάπη οὖν, συνελθεῖν || 7 μοναστήριον, ἀναγκαῖον || 8 μεγалопрε pap. μεγαλοπρέπεια ου μεγαλοπρεπέστατος?, πρὸς || 9 ἐλάχιστος || 10 μοναστήριον || 11 ἅγια Τριάς

... de l'entretenir [...] donc la difficulté où elle se trouvait en a amené cent ici. La nécessité nous a gagnés, nous vous avons envoyé un message [...] votre part dans cette affaire (?). Ayez donc la bonté de faire encore un effort pour [...] de vous mettre d'accord avec eux au sujet des deux acacias, de sorte que Dieu vous apporte nos prières et nos bénédictions en abondance, en échange des bienfaits que vous accomplissez pour le saint monastère. Le principal est que je salue votre Grandeur filiale [...] je prie à la mesure de mon humilité pour que le Seigneur Dieu apporte nos prières [...] à vous et à tous les vôtres et qu'il vous accorde une récompense pour les bienfaits que vous accomplissez pour le saint monastère, en ce lieu et dans le prochain (= dans ce monde et dans le monde à venir). [Salut dans la] sainte Trinité !

1. Les traces sont compatibles avec ΜΟΝΑC]ΤΗΡΙΟΝ.
3. Le possesseur féminin de ΧΡΕΙΑ doit renvoyer à l'objet de ΦΙΛΟΚΑΛΕΙ. Étant donné la présence de ΟΥΝ, en 2^e position dans une phrase, et du parfait Δ-, un verbe est attendu avant le parfait de la ligne suivante, la seule solution semble être d'interpréter Ν comme l'infinitif construit de ΕΙΝΕ. Quant au mot qui suit, une alternative pourrait être d'y voir le mot « bois ».
4. On peut proposer ΔΝΤΝΝΟ[ΟΥ ΝΗΤΝ ΕΤΡΕΤΗΡ/† Π]ΕΤΝΜΕΡΟC ΔΔ ΠΕΙ2Ω[Β]. Pour une expression analogue, voir *P. Apoll.* 26, 12 : ἐὰν θέλετε μαθεῖν τὸ μέρος ὑμῶν, « si vous voulez apprendre quelle part de travail vous incombe ». Le Μ a un tracé étrange, résultant peut-être d'une hésitation ou d'un accident de calame.
5. ΝΜΜ[Δϣ (renvoyant à 20B), ou ΝΜΜ[ΔΥ (avec un référent identique au ΝΜΜΔΥ de fin de ligne). On peut envisager de restituer : ΝΤΕΤ]ΝCΥΝΕΛΘΕ ou ΤΑΡΕΤΕΤ]ΝCΥΝΕΛΘΕ.
6. L'acacia, *Acacia Nilotica L.*, est un des rares arbres indigènes d'Égypte. Il était souvent planté sur les digues pour que ses racines en consolident la structure tout en apportant de l'ombre aux personnes circulant dessus. Pour les rares contrats de vente d'arbres et une synthèse de son utilisation, voir H. Cadell, « *P. Genève* 60, *B. G. U.* II 456 et le problème du bois en Égypte », *ChronEg* 51, 1976, p. 331-348, qui souligne en outre (p. 346) que « les époques qui ont connu une véritable "politique du bois" sont celles où l'Égypte a recherché l'expansion extérieure, où elle a multiplié les efforts pour se doter d'une flotte capable d'affronter la haute mer et donc de chantiers navals prospères ». Elle cite les archives de Zénon et, p. 347, « à l'autre extrémité de notre documentation, sous la domination arabe, les *P. Apollónos Anô* et les archives du gouverneur Kurrah ben Sharik mettent en liaison étroite l'animation des grands chantiers navals de Clysmā et de Babylone, celle aussi de chantiers plus modestes établis le long du Nil, avec la préparation des raids (κοῦρσα) tentés chaque année contre les côtes de l'Empire byzantin. Et l'on réquisitionne en abondance des poutres de palmiers et d'acacias qui viennent de Thébāide... ». Par exemple, *P. Laur.* IV 192 (19 sept. 709) est une réquisition d'acacias envoyée par le gouverneur Qurra à l'administrateur d'Aphrodito Basileios pour la construction et réparation de la flotte qui a pris part au *kourson* de la 9^e indiction. Notre texte est trop fragmentaire pour établir qu'il s'agit ici spécifiquement de réquisition et non d'un simple litige. Voir F. Morelli, « Legname, palazzi e moschee. P.Vindob. G 31 e il contributo dell'Egitto alla prima architettura islamica », *Tyche* 13, 1998, Appendice I, p. 169-170 « Il legname da costruzione nei papiri greci del periodo arabo », A. Legname di Acacia, d'où il ressort qu'un acacia valait généralement un *solidus*.
8. En bonne grammaire on attendrait ΜΕΓΑΛΟΠΡΕ(ΠΕΙΑ), puisque le déterminant est féminin et que le masculin ΩΗΡΕ est en position d'adjectif. Mais ce titre est peu usité et ΜΕΓΑΛΟΠΡΕ(ΠΕCΤΑΤΟC) est plus attendu. Ces entorses à la syntaxe sont attestées dans le corpus, comme le remarquait déjà L.S.B. MacCoull, *op. cit.* (n. 9), p. 144 : voir par exemple *P. IFAO Edfou Jarre Inv. 006 + 044, I* (ΝΤΕΤΝΘΕΟΤΗΡΗΤΟC ΝΧΟΕΙC) et, inversement, ΠΝΔΟΞΟΤΗC ΝCΟ[Ν] (*P. IFAO Edfou Jarre Inv. II* = texte 3 dans cet article, ligne II).
- 8-II. Pour une rhétorique comparable, voir par exemple *P. Lond. Copt.* I 1105, lettre adressée au comte Ména (Moyenne Égypte, VI^e s.) : « Votre grande Charité est tout à fait inégalable quant à l'altruisme que vous pratiquez et à votre générosité. De fait, si le *topos* se maintient, c'est grâce à Dieu et à votre soutien (*synarsis*). Et votre résolution (*proairesis*) bienfaisante, le Christ l'a dirigée de votre part de belle manière. Puisse le Seigneur vous les rendre au centuple, maintenant et dans l'avenir. »
- II. Ici, la surligne sur le Ν avant la lacune empêche de restituer ΕΤΝ[ΗΥ.

6-7. P. APOLL. NS I
(FRAGMENT DE LETTRE GRECQUE ET COMPTABILITÉ)

Jean Gascoü

Ce document fait partie d'une série d'inédits grecs de la jarre repérés, copiés et mis sous verres par J.-L. Fournet et moi-même. Nous les avons alors classés sous le sigle NS, « nouvelle série ».

6. FRAGMENT DE LETTRE

La pièce conserve au « recto » la partie inférieure d'une lettre, dont le « verso » a été réemployé pour une comptabilité. La main est une cursive penchée impersonnelle, avec des interponctions difficiles à interpréter aux l. 2 et 6.

D'après les salutations de la l. 7, le destinataire de la lettre a de bonnes chances d'être le pagarque Papas. Il s'agissait de bois de chauffe (l. 4), matériau évoqué, parfois en grandes quantités, en centaines de livres, par plusieurs textes de la jarre (*P. Apoll.* 5, 3; 33, 6, 12, 19-20; 36, 2, 3; 95, B, 16; 95, A, 13; *SB XIV* 11918, 2, 3 et 10). Peut-être ce bois était-il destiné aux arsenaux de Babylone¹⁵. Il y est aussi question du στρατιώτης Geôrgios (l. 5 et sans doute 6). Très présents dans les *P. Apoll.*, les « soldats » à noms chrétiens de l'époque arabe sont considérés comme des messagers administratifs¹⁶.

P. Apoll. Inv. NS I recto
11,8 × 9,6 cm

[FIG. 10]

↓ -----
[---] . [.] . [± 5] . [± 4] . [---]
[---] περὶ τὸ] διάφανμα σήμερον vac. [
[---]] πρ]ὸς ὃ ἔγραψέν μοι ὁ αὐτὸς δεσπό(της) μου [---]
[---] ξυλο]κασίμων ὡς οὐδὲν ἄξιον λόγου [---]
5 [---]] γαι πρὸς ἔ'μὲ Γεώργιον τὸν στρατιώτ(ην) [---]
[---] ὁ στρατιώτης τὸ πῶς παρεγγέλθη[---]
[---]] τοὺς θεοφυλά(κτους) ὑμᾶς δέσπο(τα) † Ἄθ(υρ) κβ ἰ[(v)δ(ικτίονος) .]

2 διαφανμα · pap. || 3 δεσπ̄ μ^δ pap. || 5 στρατιω^τ pap. || 6 στρατιωτης · pap. παρεγγελθη θ ex corr. ||
7 θεοφυλ^αλ^α ὑμας δεσπ̄ αθ κβ ι [pap.

2. Pour l'expression, voir *P. Apoll.* 15, 1. D'après la DDbDP, le mot διάφανμα, l'« aube », n'est pas attesté avant l'époque byzantine et surtout arabe.
4. οὐδὲν ἄξιον λόγου, « rien qui vaille »; encore une locution propre aux papyrus d'époque arabe (ainsi *P. Apoll.* 27, 3).
5. Lire peut-être πεμφθῆ] γαι.

¹⁵ Voir mes remarques dans mon « Papyrus grecs inédits d'Apollónos Anò », édition de l'actuel *SB XIV* 11918, *op. cit.* (n. 5), p. 30.

¹⁶ *P. Pintaudi* 27, avec la n. 7 de la p. 133.

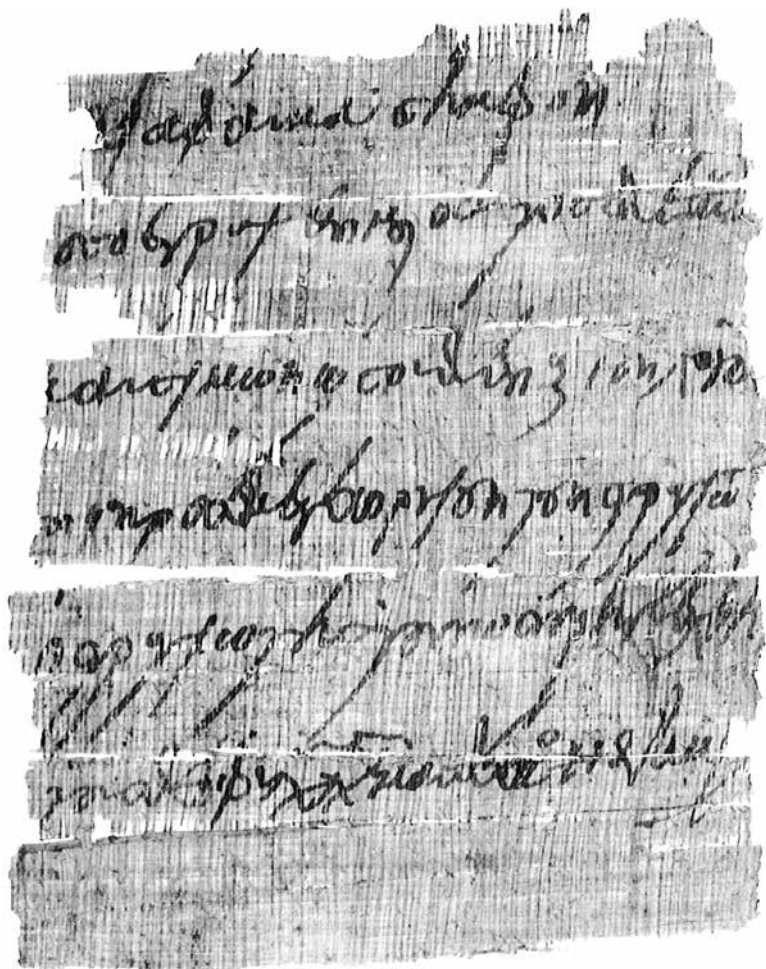


FIG. 10. P. Apoll. Inv. NS 1 recto.

7. ASSIGNATION DE BOIS DE SYCOMORE

Le texte du dos est à angle droit par rapport au « recto ». Il est mutilé en bas et à droite. La main est une minuscule typique des comptabilités de l'époque.

Il s'agit d'une liste de sycomores (comprendre bois de sycomore) procurés par des membres de corporations professionnelles, à raison d'une pièce par personne. À en juger d'après une précieuse note sur le sycomore que m'a aimablement communiquée Valérie Schram, ce bois, après un traitement approprié, était abondamment utilisé dans la construction et en menuiserie (sarcophages, statues, équipements agricoles et domestiques) ainsi que pour la construction navale pendant toute la période gréco-romaine et jusqu'à la période arabe, d'après un examen critique de textes d'Aphroditô. Ce doit être ici le cas, comme le suggère fortement *P. Apoll.* II, lettre ayant trait à un bateau, et où il est par ailleurs question, l. 5 d'un envoi de bois de sycomore sec, et donc prêt à l'usage (πέμπω ὑμῖν τὴν συκομορέαν ξηράν).

Le fragment conserve au moins partiellement, sur deux colonnes, les prestations des λεπτοκεραμείς, des chameliers (καμηλίται) et des corroyeurs ou cordonniers (σκυτεῖς). Ces milieux professionnels étaient déjà attestés en corps ou à titre individuel dans les papyrus de la jarre.

Le texte a été retouché par insertion de sous-titres distinguant les groupes professionnels (l. i, 2 et l. ii, 2), avec une répétition de γνῶσις à la l. i, 2.

P. Apoll. Inv. NS 1 verso

[FIG. II]

9,6 × 11,8 cm

→	†	Γνῶ(σις) τῶν συγομορ(εῶν)	[---]
		<i>col. i</i>	<i>col. ii</i>		
		γνῶ(σις) τῶ(ν) λεπτοκερ(αμέων)	καμηλιτ(ῶν) [---]
		οὔ(τως)	οὔ(τως) [---]
		Φην	Ἰσακ Λαμισα ι [---]
5		υἰὸ(ς) αὐτ(οῦ)	Ἀθανάσιος ζ [---]
		ἄλλο(ς) υἰὸ(ς)	Καλωπήσι(ος) σ[---]
		Πταλα	Ἀβραὰμ δι [---]
		Βίκτωρ	Ἰακωβ ... [---]
		υἰὸ(ς) αὐτ(οῦ)	ε [---]
10		Ὀνοφρίου Παποῖ()	σκυτέων [---]
		Πέτρου α	οὔ(τως) [---]
		Σακαυ [---]

i, 1 γν^o συγομορ̄ l. συκομορ- pap. || i, 2 γν^o τ^o ν λεπτοκερ̄ pap. || i, 3 ο- pap. || i, 5 ϣ̄ αυ^τ pap. || i, 6 αλλ̄ ϣ̄ pap. || i, 9 ϣ̄ αυ^τ pap. || i, 10 ονοφρι παποῖ pap. || i, 11 πετρο̄ pap. || ii, 2 καμηλι^τ pap. || ii, 3 ο- pap. || ii, 4 ἰσακ pap. || ii, 6 καλωπησι pap. || ii, 8 ἰακωβ pap. || ii, 11 ο- pap.

i, 2. Le mot λεπτοκεραμεύς n'est attesté qu'à l'époque tardive et les particularités de cet artisanat (céramique fine, céramique de petite taille?) sont incertaines. La corporation des λεπτοκεραμείς figurait déjà dans *P. Apoll.* 75, 13 où elle est distinguée des κουφοκεραμείς, fabricants de jarres vinaires (l. 8).

i, 7. Πταλα doit être une forme coptisée du nom local Ταλα, qui est peut-être lui-même un technonyme ou sobriquet grec en -ᾶς (*P. Apoll.* 74A, à la l. 6 de la réédition en cours par E. Garel et J. Gascou; 77A, 19, B, 36; J. Gascou, «Ostraca byzantins d'Edfou et d'autres provenances» in *Mélanges Cécile Morrisson*, TravMem (P) 16, Paris, p. 359-385, 2010, p. 359-385, n° 16). Voir L. Robert, *Hellenica* XI/XII, commentant *P. Apoll.* 74, p. 43, n. 9 (cf. *BL* VIII), proposant «fileur», idée qui renvoie implicitement à ταλασιουργός. Le nom peut encore être rapproché de τάλαρος ou ταλάριον, «panier» ou «petit panier» (cf. ταλαρᾶς dans *P. Mich.* VIII 978, 1).

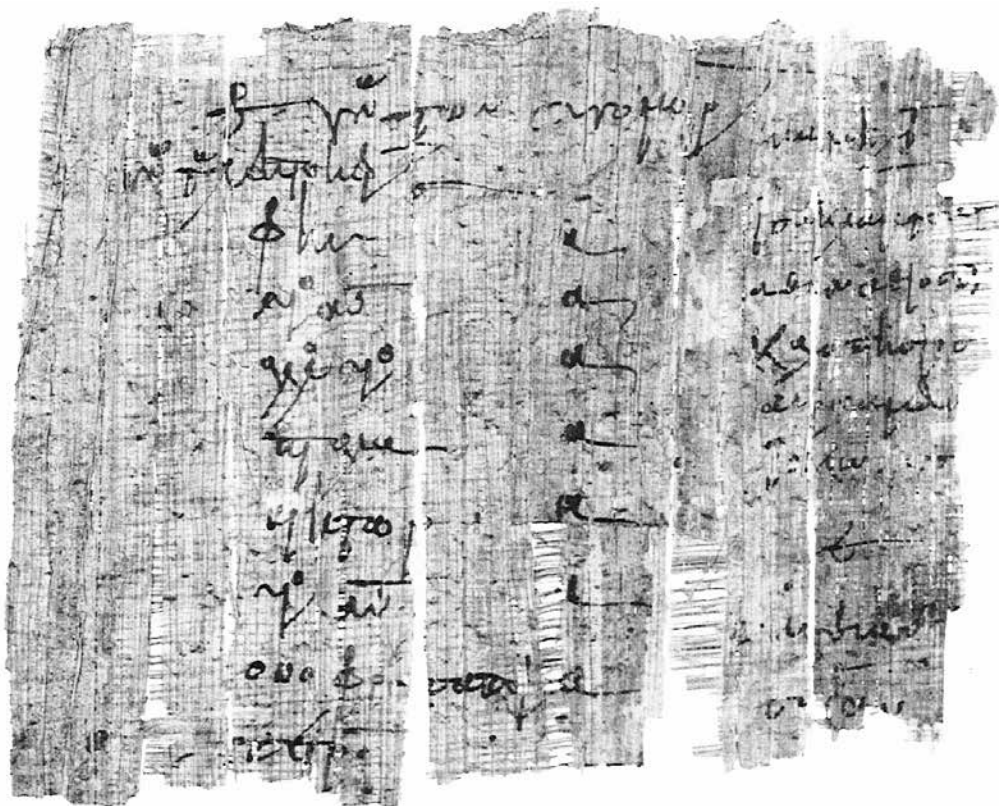


FIG. 11. P. Apoll. Inv. NS 1 verso.

- i, 10. Ὀνοφρίου Παποι() Παποι est encore attesté dans la réédition en cours de *P. Apoll.* 74 par E. Garel et J. Gascou, où le discriminant d'Onophris n'est pas décliné, δ(ιὰ) Ὀνοφρίου Παποι; cette détermination est à rapprocher du toponyme Ψανπαποι attesté pour un τόπος à Aphroditò au début du VIII^e s. par *P. Lond.* IV 1419, 380 et *SB XX* 15099, 49 et 64.
- ii, 2. La corporation des καμηλίται est attestée à Edfou par *P. Apoll.* 94, 7.
- ii, 7. La vocalisation du nom est variable, les textes du dossier hésitant entre Καλο-, Καλω, voire Καλα- (dans la réédition de *P. Apoll.* 74 par E. Garel et J. Gascou).
- ii, 9. Le chiffre 5 totalise les fournitures enregistrées en ii, 4-8, mais on ne voit pas de barre de totalisation.
- ii, 10. Les σκυτεῖς ne sont connus dans le dossier grec de la jarre qu'à titre individuel (*SB XX* 14282, v 1, 22, 23 et 11, 8), mais leur corporation est partie prenante dans le fameux *SB Kopt.* I 242, 79-80 (ΤΚΟΙΝΩΤΗΣ ΤΗΡΣ ΝΚΚΕΤΕΩΣ).
- ii, 12. Le nom Σακαν est attesté dans le dossier par *P. Apoll.* 74 dans la réédition est en cours par E. Garel et J. Gascou, δ(ιὰ) Σακαν σ[.] [.] [---], où il est tentant, au vu du présent texte, de restituer la qualité de σκυτεύς (σκυτέως).

ANNEXE I

UN PAPYRUS D'AVANT LA CONQUÊTE DANS LES ARCHIVES DE PAPAS ?
FRAGMENT D'UN CONTRAT DE VENTE IMMOBILIÈRE

Ruey-Lin Chang

Parmi les bribes de papyrus inventoriées «Edfou copte jarre» à l'Ifao, quelques-unes en grec s'écartent de la fourchette chronologique de 670-690 reconnue aux archives de Papas (J. Gascou, K.A. Worp, «Problèmes de documentation apollinopolite», *ZPE* 49, 1982, p. 88-89). Leur attribution à la fameuse jarre peut être douteuse. Nous en publions ici un exemple¹⁷.

Il s'agit de deux menus fragments de couleur claire, jointifs et non opisthographes, reliques d'un contrat de vente immobilière homologique subjectif, qui fut jadis, sans doute, un beau rouleau¹⁸ en *transversa charta*. La marge gauche est partiellement conservée. Le passage rescapé conserve une formule apollonopolitaine attestée par quatre textes, datés tous d'avant la conquête arabe. Les voici en ordre chronologique croissant :

1. *P. Grenf.* I 60¹⁹ (582? = *BL* VIII, p. 141 = R.S. Bagnall, K.A. Worp, «Chronological Notes on Byzantine Documents II», *BASP* 16, 1979, p. 229-230), l. 17-20: π[ε]πρακέναι κατὰ τήνδε τὴν ἔγγραφον ὄνιακὴν | [ἀσφάλειαν ὑμῖν τοῖς προγεγραμμένοις Αὐρηλίους] Πασαμίω καὶ Σύρω σοὶ μὲν | [c. 30]ω τὸ τρίτον μέρος καὶ καταγεγραφέναι | [ὄνιακῶ νόμῳ καὶ παντὶ πληρεστάτῳ] τῷ δεσποτείας δικαίου (l. δικαίῳ)²⁰ κτλ.
2. *P. Bodl.* I 45 (c. 610)²¹, l. 1-3: πεπ[ρ]ακέναι| σήμερον κατὰ τήνδε τὴν ὄνιακ[ή]ν | ἀσφάλειαν τοῖς προγεγραμμένοις Πασαμίω καὶ Ἰακώβῳ καὶ Θεκλῆ καὶ | καταγεγραφεκέναι ὄνιακῶ νόμῳ πληρεστάτῳ παντὶ δεσποτείας δικαίῳ.
3. *SB* I 5112 = *P. Lond.* II 210 descr. [= p. xx; voir pl. 120-123], daté du 3 janvier 618, l. 21-24: πεπ[ρα]κέναι σήμερον κατὰ τήνδε τὴν | ὄνιακ[ή]ν ἀσφάλειαν ὑμῖν τοῖς προγε[γραμ]μένοις Βίκτορι καὶ Ἡραεῖδι | συμβίῳ καὶ καταγεγραφεκέναι ὄνιακῶ νόμῳ καὶ πληρεστάτῳ παντὶ | δεσποτε[ί]ας δικαίῳ κτλ.
4. *SB* I 5114 = *P. Lond.* II 209 descr. [= p. xix; voir pl. 117-119], assignable aux années 630-641 (K.A. Worp, «Regnal Formulas of the Emperor Heraclius», *JJP* 23, 1993, p. 224), l. 2-4: πεπρακέναι σή[μερόν] σοι τῷ π[ρ]ογεγραμμένῳ Ζαχαρίῳ | κατὰ τήνδε τὴν ἔγγραφον ὄνιακ[ή]ν ἀσφάλει[αν] καὶ καταγεγραφεκέναι | ὄνιακῶ νόμῳ καὶ πληρεστάτῳ παντὶ δεσποτε[ί]ας δικαίῳ κτλ.

¹⁷ Signalons encore quelques inédits : P. IFAO Edfou jarre Inv. 214 l+m, fragments d'un serment chrétien et impérial sous Maurice (?); n° 200 k, fragment d'une assurance de la bonne foi; n° 220 e, fragment d'un contrat de vente (?); n° 220 o, fragment d'une formule régnale sous Héraclius; n° 220 q fragment d'une assurance de la bonne foi.

¹⁸ À l'instar des parallèles cités ci-dessus. Leurs dimensions (h. × l. cm) selon leur état de conservation sont c. 98 × 19 (*P. Grenf.* I 60), 61 × 32 (*P. Bodl.* I 45), c. 112 × 37 (*SB* I 5112), c. 86 × 23 (*SB* I 5114).

¹⁹ Pour une image, voir <http://ipap.csad.ox.ac.uk/Varia-bw/72dpi/P.Grenf.I.60.jpg>, consulté le 29 mai 2017.

²⁰ En l. 17, B.P. Grenfell a transcrit ἔγγραφην, ce qui est sans doute une

bévue de transcription ou la faute du compositeur. Probablement le même type d'erreur : πληρεστάτῳ en l. 20., alors que le dernier tau est visible.

²¹ Ce texte résulte d'un raccord opéré par R.P. Salomons entre un fragment bodléien (l. 1-14) et *SB* I 5113 (l. 14-43) = *P. Lond.* II 448 descr. [= p. xxxix], antérieurement publié par B.P. Grenfell.

Cette formule vient après la datation (I, 1-4; 3, 1-2) et l'adresse épistolaire (I, 7-10; 3, 3-12) avec la mention d'un hypographe et des témoins. Elle se compose des éléments suivants : verbe déclaratif ὁμολογῶ, réidentification du vendeur (I, [II]; 3, 12-13), assurance de la bonne foi (I, 11-14; 3, 13-16), serment chrétien et impérial (I, 14-17; 3, 17-21; 4 1-2), verbe à l'infinitif πεπρακέναι, autoréférence au contrat, suivie (I, 2, 3) ou précédée (4) par le nom de l'acheteur (P. IFAO Edfou Jarre 211 k+o, 2; I, 17-19; 2, 1-2; 3, 21-23; 4, 2-3), la légalité du transfert de propriété (P. IFAO Edfou Jarre 211 k+o, 23; I, 19-21; 2 3-4; 3, 23-25; 4, 35) et de l'objet de la vente.

La catégorie documentaire, sa distribution chronologique (fin de la dynastie justinienne-conquête arabe) et ses membres ainsi établis, arrive l'embarras : la date relativement haute de P. IFAO Edfou Jarre 211 k+o cadre mal avec celle des papiers de Papas, noyau archivistique de la grosse jarre. Néanmoins, dans une couche sociale relativement élevée, il n'est pas invraisemblable qu'un immense conteneur ait servi à entreposer des documents de trois générations. Si Liberios²², le père de Papas (*P. Apoll.* 61, 16), a effectivement été le pagarque apollonopolitain en 648-649 (J. Gascoü, K.A. Worp, *op. cit.*, p. 84, 86-87, 89), et si l'on suppose ainsi un décalage de *c.* 25 ans entre le *floruit* de Liberios et celui de son fils, les documents de cette famille bien établie pourraient remonter, par ex., aux années 620, surtout ceux qui enregistrent de lourds investissements durables, tel un contrat de vente immobilière. Cependant l'écriture de notre fragment pourrait le rapprocher davantage de la fin du VI^e s., auquel cas l'appartenance à la jarre devient problématique. Il n'est certes pas impossible que nos deux bribes aient été inventoriées à tort. Seule une enquête paléographique plus serrée nous permettra de le dire.

P. IFAO Edfou Jarre Inv. 211 k+o
fin du VI^e s. – I^{re} moitié du VII^e s.
2,8 × 11,7 cm

[FIG. 12]

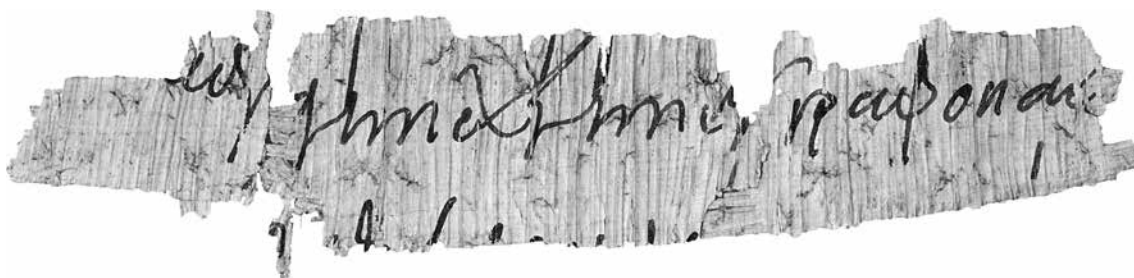


FIG. 12. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 211 k+o.

²² Ce nom rare est attesté dans un autre texte apollonopolitain : SBXXXVIII 16903, 2, daté d'avant la conquête et publié bien après (J. Gascoü, K.A. Worp, *op. cit.*).

 ↓ [± 8] [---]
 κατὰ τήνδε τήν ἔγγραφον ἀσ[φάλειαν --- καὶ κατα-]
 γε[γ]ραφέ[ν]α[ι] ὀνιακ[ῶ νόμῳ] κ[αὶ πληρεστάτῳ παντί ---]

..... conformément à l'assurance écrite que voici et d'avoir transféré de par le droit des ventes et par le plein et entier

1. La partie inférieure d'une haste est préservée.
2. τήνδε τήν Le èta est réalisé en deux temps, avec d'abord la verticale en haut à gauche et ensuite l'espèce de pi en bas. Cette façon de tracer la lettre par assemblage s'observe clairement en *P. Grenf.* I 60, 11 δημοσίῳ, 17 τήν, 25 αὐλῆς par ex. Dans ce texte, même le kappa peut suivre ce principe de ductus en deux pièces détachées.
 ἔγγραφον L'extension curviligne et oblique de la partie supérieure à droite du premier gamma peut bien être interprétée comme une diérèse en ligature. Ce phénomène graphique s'observe aussi en *P. Grenf.* I 60, 17 et *SB* I 5114, 3. À comparer avec la forme bien connue de la diérèse, faisant un crochet ascendant, comme par ex. ἐγ'γύς en *P. Apoll.* 42, 6-7 (pl. VIII).
 ἀσ[φάλειαν Ce mot était peut-être suivi par le rappel des acheteurs au datif, introduit par σοι τῷ προγεγραμμένῳ οὐ ὑμῖν τοῖς προγεγραμμένοις. Le scribe a omis ὀνιακῆν, rencontré dans les parallèles et qui aurait précédé ἀσ[φάλειαν. Voir ci-dessus, introduction.
- 2-3. κατα||γε[γ]ραφέ[ν]α[ι] Cette forme classique est également employée en *P. Grenf.* I 60, 19, contre καταγεγραφεκέναι en *P. Bodl.* I 45, 3 et *SB* I 5112, 23. La dernière forme est entièrement restituée en *SB* I 5114, 3. Le premier trait visible de la séquence - γε[γ]ραφέ[ν]α[ι] est *sensu stricto* la ligature entre le gamma initial et la base du epsilon qui suit. Le rho est lu après restauration.
3. [πληρεστάτῳ παντί] L'ordre des mots aurait pu être inversé, comme en *P. Grenf.* I 60, 20. La séquence devait être suivie en même ligne par δεσποτείας δικαίῳ, « par le droit de propriété plein et entier », car une ligne originelle pouvait être trois fois plus longue que nos deux bribes raccordées; voir ci-dessus, introd., n. 18. Mais dans la transcription, l'obligation de maintenir artificiellement à chaque ligne à peu près le même nombre de lettres, dans la limite des restitutions certaines, ne permet pas d'installer ces deux derniers mots dans la lacune.

ANNEXE 2 LES SCEAUX EN ARGILE

Alain Delattre, Naïm Vanthieghem*

En 1953, R. Rémondon décrivait sept sceaux d'argile découverts au fond de la jarre²³, dont seul le premier (n° 1) peut être rattaché à un document particulier (*P. Apoll.* 2). Nos recherches dans les archives de l'Ifao ont permis d'en découvrir onze de plus et nous proposons ici la publication de l'ensemble du petit corpus, qui illustre la variété de la sigillographie au début de l'occupation arabe de l'Égypte²⁴. Six exemplaires portent des inscriptions en arabe (1-2) ou en grec (3-6). La majorité d'entre eux sont cependant figurés, comme il est courant à l'époque arabe; on trouve des médaillons agrémentés de motifs végétaux (16), de figures animales (11-15) ou humaines (6-10). Comme les sceaux ont été découverts isolés des lettres qu'ils scellaient, on ne peut en identifier les propriétaires, en particulier pour les sceaux figurés, un type sigillographique auxquels musulmans et chrétiens recouraient volontiers. Dans deux cas cependant, le possesseur du sceau peut être déterminé: nous conservons deux exemplaires du sceau du gouverneur 'Abd Allāh b. Sa'd (645-655) (1 et 2) et trois de Helladios, le *notarios* du topotérète (3, 4 et 5).

1. P. IFAO Apoll. Inv. 105 E

[FIG. 13]

Argile foncée frappée d'une empreinte circulaire. Sceau: 11 × 12 mm; cachet: 7 × 6 mm. Publié.

R. Rémondon a décrit le sceau comme suit: «a servi à sceller la lettre de l'émir (n° 2). C'est le cachet de 'Abd Allāh b. 'Abd al-Malik. Cachet circulaire de 6 mm. de diamètre; représente peut-être une étoile (?)²⁵». L'expéditeur de la lettre *P. Apoll.* 2 n'est pas nommé (R. Rémondon le décrit comme un émir), mais l'identification du possesseur du sceau peut se déduire des l. 3-4 de la lettre: Ἰδοὺ γὰρ καὶ τὸ χρυσίον ἔπεμψα ὑμῖν διὰ τοῦ αὐτοῦ Μωαγαρίτου ὑπὸ τῆς σφραγίδας | τοῦ δεσπότητος ἡμῶν Ἀβδελ(α) τοῦ πανευφήμου συμβούλου, «Et voici encore: pour ce qui est de l'or, je vous l'envoie par le dit Moagarite, scellé du sceau de notre maître 'Abdallāh, le Très Renommé Gouverneur» (trad. R. Rémondon). L'éditeur expliquait ainsi le déroulement des opérations (n. comm. l. 3): «le gouverneur 'Abd Allāh a confié à l'émir un exemplaire de son sceau personnel, en signe d'une délégation d'autorité [...]. Et l'émir, ayant enveloppé l'or dans quelque bourse, a scellé le paquet pour en garantir l'inviolabilité. De plus, en envoyant cette lettre qui accompagne l'arrivée de l'or, il a joint une empreinte du sceau, s'en servant pour cacheter la lettre: si bien que Papas pourra comparer à cette empreinte le

* Nous remercions G. Van Loon pour ses remarques relatives à l'identification des représentations figurées sur les sceaux.

²³ R. RÉMONDON, *Papyrus grecs d'Apollōnos Anò*, op. cit., p. 215.

²⁴ Sur les sceaux arabes, voir A. GROHMANN, *Allgemeine Einführung in die arabischen Papyri*, Vienne, 1924, p. 77-85; A.-K. WASSILIOU (éd.), *Siegel und Papyri. Das Siegelwesen in Ägypten*

von römischer bis in früh-arabische Zeit. Katalog zur Sonderausstellung des Papyrusmuseums der Österreichischen Nationalbibliothek in Zusammenarbeit mit der Österreichischen Akademie der Wissenschaften / Kommission für Byzantinistik, 20.9. – 31.12.1999, Nilus 4, Vienne, 1999; P.M. SIJPESTEIJN, «Seals and Papyri from Early Islamic Egypt» in I. Regulski, K. Duistermaat,

P. Verkinderen (éd.), *Seals and Sealing Practices in the Near East. Developments in Administration and Magic from Prehistory to the Islamic Period. Proceedings of an International Workshop at the Netherlands-Flemish Institute in Cairo on December 2-3, 2009*, Paris, 2012, p. 163-174.

²⁵ R. RÉMONDON, op. cit., p. 215.

cachet de la bourse et en vérifier ainsi l'authenticité. Nous avons retrouvé un cachet d'argile (celui de la lettre vraisemblablement) soigneusement conservé dans les plis du papyrus²⁶. Il est malheureusement illisible (105 E). Sauf erreur, nous ne possédons pas de sceau de 'Abd Allāh b. 'Abd al-Malik». L'interprétation de Rémondon nous semble correcte dans l'ensemble, mais appelle quelques précisions. D'abord, le gouverneur d'Égypte dont il est question n'est pas 'Abd Allāh b. 'Abd al-Malik (705-708), mais 'Abd Allāh b. Sa'd (646-656), comme l'ont montré J. Gascoü et K. Worp qui ont revu la chronologie des archives de Papas²⁷. Ensuite, il ne faut pas reconnaître une étoile sur le sceau, mais une inscription arabe, d'apparence géométrique, où l'on reconnaît la séquence **مالك | المملك** (« Le détenteur de la royauté »), une épithète divine attestée dans le Coran²⁸ et communément associée à Allāh dans les listes des beaux noms qu'on lui attribue²⁹. Enfin, il faut noter que le haut responsable qui a écrit la lettre était vraisemblablement un chrétien, comme en témoigne l'absence de la formule **καὶ εἰρήνη ὑμῖν**. Comme la formule est religieusement orientée, il faut selon toute vraisemblance estimer, avec R. Rémondon, que nous avons bien là le sceau du gouverneur lui-même, en l'occurrence 'Abd Allāh b. Sa'd. La même empreinte est cachetée sur le sceau n° 2.

2. P. IFAO Apoll. Inv. 105 O [FIG. 14]
Argile foncée marquée d'une empreinte circulaire. Sceau : 12 × 11 mm ; cachet : 8 × 8 mm. Inédit.

Le sceau est marqué de l'inscription arabe **مالك | المملك** (« Le détenteur de la royauté ») ; pour les raisons exposées plus haut (n° 1), il y a de fortes chances qu'il s'agisse du sceau du gouverneur 'Abd Allāh b. Sa'd (645-655). L'empreinte est identique au n° 1.

3. P. IFAO Apoll. Inv. 105 F [FIG. 15]
Argile foncée frappée d'une empreinte circulaire. Sceau : 11 × 11 mm ; cachet : 7 × 6 mm. Publié.

R. Rémondon y avait reconnu un monogramme en forme de croix, qu'il proposait de lire **Δαουεῖδ**. Cette hypothèse se heurte à deux difficultés. La première est orthographique autant que paléographique : la forme attendue de l'anthroponyme est **Δαυεῖδ** et non **Δαουεῖδ** et la lettre attachée à la branche droite de la croix n'est pas un delta, mais un lambda. La seconde difficulté est d'ordre prosopographique : aucun éponyme n'est connu dans les archives de Papas, or il serait préférable de reconnaître sur le cachet le nom d'un personnage attesté dans le dossier. Il faut donc plutôt lire les lettres du monogramme comme suit : un **ε** à gauche, la ligature de **ο** et **υ** en haut, un **λ** à droite et un **α** noté à l'intérieur d'un **δ** en bas ; la branche verticale elle-même peut contenir un **ι**. La combinaison de ces lettres permet de former sans difficulté le nom au génitif **Ἑλλαδίου**, le *notarios* du topotète bien connu qui adressa plusieurs lettres à Papas (cf. *P. Apoll.* 9, 11-13 et 15). Le sceau est identique aux n° 4 et 5.

²⁶ À l'époque arabe, il semble avoir été usuel, une fois le document décacheté, de remettre le sceau à l'intérieur du papyrus replié : ainsi les sceaux mis au jour dans la TT 29 ont été retrouvés, à l'exception d'un laissez-passer encore scellé, entre les plis des papyrus (A. BOUD'HORS, « L'apport de papyrus

postérieurs à la conquête arabe pour la datation des ostraca coptes de la tombe TT 29 » in P.M. Sijpesteijn, L. Sundelin, S. Torallas Tovar, A. Zomeño (éd.), *From al-Andalus to Khurasan. Documents from the Medieval Muslim World*, Islamic history and civilization. Studies and texts 66, Leyde, 2007, p. 115-129, 119).

²⁷ J. GASCOU, K.A. WORP, *loc. cit.*

²⁸ *Coran* 3, 26 : *Qul: Allahuma mālika al-mulki* (« Dis : 'Ô Dieu. Détenteur de la royauté' »).

²⁹ Sur cette épithète, voir D. GIMARET, *Les noms divins en Islam. Exégèse lexicographique et théologique*, Patrimoine Islam 2, Paris, 1988, p. 313-318.

4. P. IFAO Apoll. Inv. 105 L [FIG. 16]
Argile foncée marquée d'une empreinte circulaire. Sceau: 9 × 11 mm; cachet: 6 × 6 mm.
Inédit.

Le sceau est marqué d'un monogramme en forme de croix qui porte le nom Ἑλλαδίου (cf. n° 2); il s'agit du sceau de Helladios, le *notarios* topotérète. Le cachet est identique aux n°s 3 et 5.

5. P. IFAO Apoll. Inv. 105 P [FIG. 17]
Argile foncée marquée d'une empreinte circulaire. Sceau: 11 × 13 mm; cachet: 5 × 5 mm.
Inédit.

Le sceau est marqué d'un monogramme en forme de croix qui porte le nom Ἑλλαδίου (cf. n° 2); il s'agit du sceau de Helladios, le *notarios* du topotérète. L'empreinte est identique aux n°s 3 et 4.

6. P. IFAO Apoll. Inv. 105 M [FIG. 18]
Argile foncée marquée d'une empreinte circulaire. Sceau: 11 × 10 mm; cachet: 8 × 8 mm.
Inédit.

Le sceau représente un personnage tourné vers la droite, dont la jambe droite est fléchie vers l'arrière et la gauche tendue vers l'avant. Son bras gauche est levé et le bras droit est incliné vers le bas. Le personnage semble adresser respectueusement une requête ou une prière à un élément architectural (un podium ?) ou végétal (un arbre ?). Dans le dos du personnage, on distingue ce qui semble être des ailes ou une cape. S'il s'agit d'ailes, il faut identifier le personnage avec un ange ou un éros; s'il s'agit d'une cape, on pourrait être face à une scène mythologique, qui évoque la représentation Œdipe face au sphinx installé sur un podium. Le médaillon est identique à celui des sceaux n°s 7, 8 et 9.

7. P. IFAO Apoll. Inv. 105 R [FIG. 19]
Argile foncée marquée d'une empreinte ovoïde. Sceau: 10,5 × 11 mm; cachet: 6,5 × 6 mm.
Inédit.

Dans le médaillon, on distingue la même figuration que dans les sceaux n°s 6, 8 et 9.

8. P. IFAO Apoll. Inv. 105 S [FIG. 20]
Argile foncée marquée d'une empreinte ovoïde. Sceau: 10,5 × 11 mm; cachet: 6,5 × 6 mm.
Inédit.

Dans le médaillon, on distingue la même figuration que dans les sceaux n°s 6, 7 et 9.

9. P. IFAO Apoll. Inv. 105 U [FIG. 21]
Argile foncée marquée d'une empreinte ovoïde. Sceau: 10 × 10 mm; cachet: 8 × 7 mm. Inédit.
Dans le médaillon, on distingue la même figuration que dans les sceaux n°s 6, 7 et 8.

10. P. IFAO Apoll. Inv. 105 G [FIG. 22]
Argile foncée frappée d'une empreinte carrée. Sceau: 9 × 9 mm; cachet: 6 × 5 mm. Publié.
Le cachet représente deux personnages nimbés: l'un se tient parfaitement droit et tenant un bâton; l'autre, légèrement incliné, s'appuie sur le premier. Les deux personnages sont

flanqués de motifs végétaux, peut-être des palmes. L'éditeur des *P. Apoll.* proposait d'y voir la Vierge à l'Enfant, mais la présence du bâton et la taille relative des personnages conviennent mal à cette identification. Il pourrait s'agir de la représentation d'un saint ou d'un moine accompagné de son disciple.

11. P. IFAO Apoll. Inv. 105 J [FIG. 23]
Argile foncée marquée d'une empreinte ovoïde. Sceau : 9 × 10 mm ; cachet : 6 × 8 mm. Publié.
R. Rémondon proposait d'y voir une gazelle. Son interprétation paraît vraisemblable, même si son cou paraît plus allongé qu'on ne l'attendrait pour un tel animal. On pourrait aussi y voir une girafe.

12. P. IFAO Apoll. Inv. 105 H [FIG. 24]
Argile claire marquée d'une empreinte ovoïde. Sceau : 16 × 13 mm ; cachet : 9 × 10 mm. Publié.
L'éditeur des *P. Apoll.* y reconnaissait un « oiseau au long cou, ailes et pattes repliées, le cou retourné le long du bord gauche vers l'arrière, bec ouvert ». Immédiatement à droite du bec de l'animal figure l'inscription $\chi\acute{\alpha}\rho\iota\varsigma$, « grâce, faveur », qui était peut-être la devise du propriétaire du sceau.

13. P. IFAO Apoll. Inv. 105 T [FIG. 25]
Argile claire marquée d'une empreinte circulaire. Sceau : 10 × 9 mm ; cachet : 7 × 7 mm. Inédit.
Le sceau figure un oiseau à longues pattes, dont le poitrail semble couvert d'un duvet et la partie arrière du corps, de longues plumes. Il pourrait s'agir d'une représentation d'autruche.

14. P. IFAO Apoll. Inv. 105 I [FIG. 26]
Argile foncée marquée d'une empreinte ovoïde. Sceau : 10 × 11 mm ; cachet : 6 × 5 mm. Publié.
Comme l'avait indiqué R. Rémondon, le sceau figure un scorpion vu d'en haut, dont la tête est orientée vers la droite. On reconnaît avec difficulté les huit pattes de l'animal ainsi que ses deux pinces. La queue et l'aiguillon sont plus difficiles à identifier. On connaît pour l'Égypte d'autres sceaux qui représentent des scorpions, sans que l'on soit en mesure d'en identifier le propriétaire³⁰.

15. P. IFAO Apoll. Inv. 105 V [FIG. 27]
Argile foncée marquée d'une empreinte ovoïde. Sceau : 1,2 × 1,2 mm ; cachet : 8 × 8,5 mm. Inédit.

Dans le médaillon, on distingue deux silhouettes disposées tête-bêche. Il s'agit peut-être de deux animaux, des loups ou des chiens (?)³¹. Du premier animal à gauche, on voit vraisemblablement la tête et deux oreilles pointues ainsi qu'une partie du corps. L'autre est représenté gueule ouverte avec deux oreilles plus courtes que celles du précédent.

³⁰ A.-K. WASSILIOU, en collaboration avec H. HARRAUER, *op. cit.*, p. 21, n° 9, p. 34, n. 40.

³¹ Pour une représentation de chien dans les sceaux de cette époque, cf. *ibid.*, p. 31, n° 20, p. 37, n° 27.

16. P. IFAO Apoll. Inv. 105 X [FIG. 28]
Argile foncée marquée d'une empreinte circulaire. Sceau : 10 × 10,5 mm ; cachet : 6,5 × 6 mm.
Inédit.
Dans le médaillon, on distingue un motif végétal composé de sept feuilles longues et fines.
17. P. IFAO Apoll. Inv. 105 K [FIG. 29]
Argile foncée marquée d'une empreinte circulaire. Sceau : 8 × 9 mm. Publié.
Le médaillon est complètement effacé si bien que l'on en distingue plus rien.
18. P. IFAO Apoll. Inv. 105 N [FIG. 30]
Argile foncée marquée d'une empreinte circulaire. Sceau : 10 × 8,5 mm ; cachet : 5,5 × 5,5 mm.
Inédit.
Le sceau est endommagé, si bien qu'il est impossible d'en identifier la représentation.



FIG. 13. P. IFAO Apoll. Inv. 105 E.



FIG. 14. P. IFAO Apoll. Inv. 105 O.



FIG. 15. P. IFAO Apoll. Inv. 105 F.



FIG. 16. P. IFAO Apoll. Inv. 105 L.



FIG. 17. P. IFAO Apoll. Inv. 105 P.



FIG. 18. P. IFAO Apoll. Inv. 105 M.



FIG. 19. P. IFAO Apoll. Inv. 105 R.



FIG. 20. P. IFAO Apoll. Inv. 105 S.



FIG. 21. P. IFAO Apoll. Inv. 105 U.



FIG. 22. P. IFAO Apoll. Inv. 105 G.



FIG. 23. P. IFAO Apoll. Inv. 105 J.



FIG. 24. P. IFAO Apoll. Inv. 105 H.



FIG. 25. P. IFAO Apoll. Inv. 105 T.



FIG. 26. P. IFAO Apoll. Inv. 105 I.



FIG. 27. P. IFAO Apoll. Inv. 105 V.



FIG. 28. P. IFAO Apoll. Inv. 105 X.



FIG. 29. P. IFAO Apoll. Inv. 105 K.



FIG. 30. P. IFAO Apoll. Inv. 105 N.